DE BAYONNE, *le 6 Decembre 1763.*

Prix de quelques marchandiſes à la livre.

Poivre, 1 ℔ 5 ſ: giroffle, 11 ℔, canelle, 12 ℔ 5 ſ; cacao des Carraques, 1 ℔ 12 ſ; cacao de Marignan, 16 ſ; cire jaune, 1 ℔ 15 ſ; caffé du Cap, 13 ſ.

Il eſt arrivé ici trois Navires venant de la pêche de la morue, mais ils en rapportent fort peu.

Un Navire venant de Nantes où il avoit vendu partie de ſa cargaiſon qui conſiſtoit en morue verte, a fait côte ſur les roches près de Biarrils, où il eſt péri ainſi que le Capitaine & 10 hommes d'équipage.

Un autre venant de Terre Neuve a auſſi péri ſur cette côte, mais tout l'équipage s'eſt ſauvé.

L'on attend à chaque inſtant le Capitaine *la Courtaudiere*. Une Barque qui porte une partie de ſa cargaiſon eſt arrivée au paſſage.

Il eſt ſorti de ce Port le Capitaine *Dengirard*, allant à la Martinique, & de là aux Cayes Saint Louis.

Le Capitaine *Larroder*, allant à Nantes pour y charger des marchandiſes, & les conduire aux Cayes Saint Louis.

Le Capitaine d'*Holonde*, allant faire la Traite des Negres à la Côte-d'Or en Guinée, ſe diſpoſe à partir.

On a lancé à l'eau un Navire de 400 tonneaux, conſtruit par le *ſieur Mireſſou*, & deſtiné pour aller au Cap François, ſous le commandement du *ſieur Gramont*, il partira ſur ſon leſt.

DE NANTES, *le 6 Décembre 1763.*

Marchandiſes des Colonies au cent.

Bois de fernambouc 60 ℔; d'Inde ou de Campêche, 20 ℔ à 22 ℔; cannefice, 35 à 40 ℔; coton, 165 à 170 ℔; cuirs en poil, 150 ℔; gingembre, 28 à 30 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔; ſucre brut, 30 à 35 ℔; tête de forme, 37 à 38 ℔; terré, *premiere qualité*, 50 à 55 ℔; *ſeconde* 46 à 48 ℔; *troiſieme*, 42 à 43 ℔; *quatrieme*, 38 à 40 ℔; ſucre rafiné à Nantes, 90 à 88 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Caffé de Bourbon, 15 à 17 ſ; de Moka, 47 à 52 ſ; de la Martinique, 17 ſ à 19 ſ; de S. Domingue, 12 à 14 ſ; indigo cuivré, 5 à 5 ℔ 5 ſ; mélangé, 6 ℔ 5 à 6 ℔ 10 ſ; violet pur, 7 ℔ 5 à 7 ℔ 10 ſ; mêlé de bleu & violet, 6 ℔ 15 ſ à 7 ℔; bleu pur, 8 ℔ 5 ſ à 8 ℔ 10 ſ; morphil, 3 ℔ 8 à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 17 à 18 ſ; théboé, 3 ℔ 15 ſ à 3 ℔ 16 ſ 6 d; verd, 5 ℔ 8 ſ à 5 ℔ 9 ſ 6 d.

Fret pour les Colonies, 62 ℔ par tonneau rendu à bord; des Colonies en France, 16 à 18 deniers *par livre*, pour le coton; 20, 22 & juſqu'à 24 deniers par *livre* de ſucre terré, de tête & d'indigo.

Aſſurances, 4 p $\frac{0}{0}$.

Cours des Grains.

Froment d'Amont nouveau, 135 à 140 ℔ *le tonneau*; de machechoul, 125 à 128 ℔; d'Orléans, 158 à 162 ℔; vieux du bas de la riviere, 190 à 200 ℔; nouveau, 140 à 150 ℔; ſeigle vieux, 90 à 92 ℔ nouveau, 60 ℔; bled noir, 65 ℔; avoine, 64 ℔.

Cours des Vins & Eaux-de-vie.

Vins vieux, *premiere qualité*, 180 à 190 ℔ *le tonneau*; *ſeconde*, 160 à 170 ℔; *troiſieme*, 140 à 150 ℔; eaux-de-vie, les 29 *veltes*, 112 à 116 ℔.

Cours des Sels.

Au Poulignen & au Croiſic, *le muid* 90 ℔; à Bourgneuf, *la charge*, 75 ℔.

La Nouvelle Adrienne, venant de Leogane, eſt au Croiſic, & n'a pû entrer en riviere à cauſe des vents contraires: elle a eu un tems affreux, & a été obligée de lâcher ſes cables dans la rade de Belle-Iſle, & de venir au Croiſic ſans Pilote.

DE S. MALO, *le 15 Décembre 1763.*

Le Mercredi 15 Février 1764, il ſera procédé pardevant Meſſieurs les Juges de l'Amirauté de S. Malo, ſur le ravelin ou bourſe commune dudit lieu, à deux heures de relevée, à la vente de 12 barriques & 96 boucauds d'indigo. *Futailles de Bordeaux de différentes grandeurs*, provenant tant de la priſe de *la Juliana* faite par le Navire *Le Prince Edouard*, deuxieme Armement, que de partie des rançons faites par ledit Vaiſſeau dans ſon premier voyage à l'Amérique, ſuite & diligence de *Meſſieurs Le Breton, de Bleſſin & des Saudrais Sebire*, Armateurs dudit Navire.

Ces marchandiſes ſeront vendues ſuivant les conditions qui ſeront énoncées lors de la vente. Les magaſins ſeront ouvers quatre jours avant; & le 13 à 7 heures du matin, on jettera les indigos ſur le drap. Chaque futaille n'y ſera jettée qu'une ſeule fois.

DE NANTES, *le 26 Novembre 1763.*

Marchandiſes des Colonies au cent.

Bois de fernambouc 60; d'Inde ou de Campêche, 20 ℔; cannefice, 35 à 40 ℔; coton, 160 ℔; gingembre, 28 à 30 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ; ſucre brut, 30 ℔; tête de forme, 36 à 37 ℔; terré, *premiere qualité*, 49 à 52 ℔; *ſeconde* 44 à 46 ℔; *troiſieme*, 42 à 43 ℔; *quatrieme*, 37 à 39 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Caffé de Bourbon, 17 à 19 ſ; de Moka, 2 ℔ 8 à 2 ℔ 10 ſ; de la Martinique, 19 ſ à 1 ℔ 1 ſ; de S. Domingue, 12 a 14 ſ; carret, 11 ℔ 10 à 12 ℔; indigo cuivré, 5 ℔ 5 ſ; mélangé, 6 ℔ 5 à 6 ℔ 10 ſ; violet pur, 7 ℔ 5 à 7 ℔ 10 ſ; mêlé de bleu & violet, 7 ℔; bleu pur, 8 ℔ 5 ſ a 8 ℔ 10 ſ; morphil, 3 ℔ 8 à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 18 ſ; thé boé, 3 ℔ 15 ſ à 3 ℔ 16 ſ 6 d; verd, 5 ℔ 8 ſ à 5 ℔ 9 ſ.

Prix des Grains & autres marchandiſes.

Froment d'Amont nouveau, 135 à 140 ℔ *le tonneau*; de machechoul, 125 à 128 ℔, d'Orléans, 158 à 162 ℔; vieux du bas de la riviere, 190 à 200 ℔; nouveau, 140 à 150 ℔; ſeigle vieux, 90 à 92 ℔; nouveau, 86 à 88 ℔; orge, 60 ℔; bled noir, 65 ℔; avoine, 64 ℔.

Vins & Eaux-de-vie.

Vins vieux, *premiere qualité*, 180 à 190 ℔ *le tonneau*; *ſeconde*, 160 à 170 ℔; *troiſieme*, 140 à 150 ℔; eaux-de-vie, les 29 *velte*, 112 à 116 ℔.

Cours des ſels quittes à bord des Navires.

Au Pouignen & au Croiſic, *le muid* 90 ℔; à Bourgneuf, *la charge*, 75 ℔.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port du 18 au 29 Novembre, le Navire le *Saint Auguſtin*, de Bilbao, de 60 tonneaux, Cap. Manſuel Manſanal, venant de Quillebeuf, chargé de 100 piéces de toile cirée; de 10 douzaines de fayance & de 8900 ℔ de garance.

Le Navire *la Demoiſelle Johanna* de Gothembourg, du port de 200 tonneaux, Cap. Mikel Smit, venant dudit lieu, chargé de 105 mats & mâteraux; de 600 planches de ſapin; de 3264 douelles de bois merrain; de 30 futailles de gaudron; & de 7000 ℔ de fer.

Le Navire *le Jeune Jacques & Hipkes*, de Grow en Friſe, du port de 140 tonneaux, Cap. Ruer Annes Branger, venant de Riga, chargé de 83 mâteraux; de 1030 planches, 70 eſparts, & 300 barres d'anſpects.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, du 18 au 29 Novembre, le Navire *l'Etoile du matin*, de 160 tonneaux, Cap. Lars Nilſon, allant à Gothembourg, chargé de 80 tonneaux de vin Nantois; de 3918 veltes d'eau-de-vie; de 15000 ℔ de beurre; & de 990 ℔ d'indigo.

Le Navire *l'Anna Barbara*, d'Herenven en Friſe, du port de 70 tonneaux, Cap. Pieter Bootés, allant à Amſterdam, chargé de 624 ℔ de prunes; de 280 boiſſeaux de châtaignes; de 102250 ℔ de ſucre brut; de 44700 ℔ de caffé; de 18500 ℔ de ſucre terré; & de 5324 ℔ d'indigo.

Le ſieur Tronſon, Capitaine du Navire *le Chaumont*, de 300 tonneaux, Armateur *M. Richard*, pour S. Domingue.

Le ſieur Lechauf, Capitaine du Navire *la Jeune Roſe*, de 260 tonneaux, *M. Babut* Armateur, & le ſieur Chaudiere, Cap. du Navire *l'Eliſabeth*, de 90 tonneaux, même Armateur, ſont partis pour la Martinique.

Le ſieur Duniot, Capitaine du Navire l'*Africain*, de 120 tonneaux, Armateurs, *Meſſieurs Poutier freres*; le ſieur Daumaſſe, Capitaine du Navire *le Kauda*, de 250 tonneaux, Armateur, *M. Durbé*; & le ſieur Baumant, Capitaine du Navire *le Comte d'Oſtaing*, de 180 tonneaux, Armateu M. *Jogues*, partis tous trois pour Guinée.

Le ſieur Pacos, Capitaine du Navire *le Grand Carlos*, de 300 tonneaux, *Meſſieurs Fleuriau & Trinquart Armateurs*; le ſieur Tanquerel, Capitaine du Navire *le Comte de Grammont*, de 250 tonneaux, Armateurs *Meſſieurs Broudou*; & le ſieur Danglas, Capitaine du Navire *l'Aimable Julie*, de 200 tonneaux, Armateur *M. Audat*, partis tous trois pour le Port-au-Prince.

Le ſieur Prudhomme, de Mombray, Capitaine du Navire *la Julie*, de 300 tonneaux, Armateur *M. Broudou*, allant au Cap.

D'ORLEANS, *le 8 Décembre 1763.*

On ſe flattoit qu'immédiatement après les vendanges l'enlevement des vins nouveaux, quoique verds, ſeroit aſſez conſidérable à cauſe du prix & de la rareté des vins vieux, mais comme on ne voit point de marchands de Paris, de Normandie, de Picardie, & de Flandre; les vins nouveaux de quelque canton qu'ils ſoient, n'ont point encore de prix. Ces vins cependant perdent de leur verdeur, & prennent un peu de force. On eſpere

Napolitain, venant de Barcelone en leſt, qui a abandonné ſon Bâtiment ſur Cadequié, le premier de ce mois, par la pourſuite d'un Chebec Barbareſque, il s'eſt ſauvé à terre avec ſa chaloupe à Cadequié, Port d'Eſpagne en Catalogne.

Le Cap. Boye Hanſen, Danois, commandant le Brigantin l'*Amelin*, parti de Finmarchie en Norwege, depuis 13 ſemaines, rapporte que le 8 du courant étant à 10 lieues du Golfe, il a rencontré un Chebec Algérien monté de 14 canons, avec lequel il a été obligé de fréquenter pour exhiber ſes expéditions, & que l'Equipage lui a enlevé quelques inſtrumens de navigation.

Le Cap. Denis François le Menguonnet, de Granville, commandant le Vaiſſeau *le Juſte*, parti du Petit-Nord le 19 Septembre, chargé de 3500 quintaux de morue, & de 32 barriques d'huile de poiſſon.

Le Cap. Jean Cornelis Backer, Hollandois, commandant le Vaiſſeau *la Dame-Jeanne*, parti de Cadix le 27 Octobre en leſt, où il a laiſſé deux Chebecs du Roi qui ſont partis deux jours après lui, & qu'il a rencontré dans le Détroit où il eſt entré le premier Novembre.

De Nismes, *le 16 Novembre 1763.*

Prix des Vins vendus dans les environs de Niſmes.

Vins de l'Anglade, 81 à 84 ℔; — vins de Vehaud, 84 à 87 ℔; — vins de Bernis, 72 à 75 ℔; — vins de Millaud, 72 à 75 ℔; — vins de Redreſſan & de Manduel, 70 à 74 ℔; — vins de Ledenon, 90 à 95 ℔; — clairette de Calviſſon, 90 à 93 ℔; — vins blancs du Vaunage, 75 à 80 ℔ *le Muid*, contenant 750 *pintes* meſure de Paris. Tous ces vins ſe vendent avec leurs futailles & ſont rendus au prix ci-deſſus, dans la riviere de Vidourle, près de Lunel.

Le vin rouge pour brûler & faire de l'eau-de-vie, le livre ſans futaille, & il a été vendu 46, 47 à 48 ℔ *le muid*, de 750 *pintes*, pris ſur la Place de Niſmes ou dans l'endroit où il eſt recueilli. L'augmentation de prix de ces vins provient du peu de récolte qu'on en a fait à Montpellier, & de la grande demande des eaux-de-vie.

De Bordeaux, *le 22 Novembre 1763.*

Arrivée de Navires.

Il entré dans ce Port le 14 & le 16 Novembre, le Navire *le Croiſſant*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Cap. Troplong, venant de la Martinique, chargé de 216 barriques, 6 tierçons & 2 quarts de ſucre terré; de 6 boucauds, 220 barriques & demi, 136 tierçons, 165 quarts, 160 ſacs & 1 barril de caffé; de 6 quarts d'indigo; de 2 tierçons, 47 quarts & 3 ſacs de cacao; de 13 balles & 2 ballots de coton; de 2 caiſſes de liqueur; de 4 caves de ſirop & d'un caiſſon de confitures.

Le Navire *la Chérie*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Cap. Bonnet, venant du Cap; le Navire *le Jean-Louis*, de Bordeaux, de 280 tonneaux, Cap. Ferchaud, venant de S. Domingue; & le Navire *le Saint Felix*, de Bayonne, de 300 tonneaux, Cap. La Fluente, venant du Port-au-Prince, chargés de 46 barriques de ſucre brut, de 693 barriques, 9 quarts & 1 ſac de ſucre terré; de 133 boucauds, 164 futailles, 45 barriques, 22 tierçons, 561 quarts, 48 ſacs & 24 barrils de caffé; de 43 futailles, 8 barriques, 6 ancres & demi, 41 quarts, 1 caiſſe & 3 ſacs d'indigo; de 1268 côtés de cuirs tannés; de 35 balles & 2 ballotins de coton; d'un grenier de bois de Gayac; de 4 caves de ſirop; de 7 barrils de confitures.

De Nantes, *le 19 Novembre 1763.*

Prix des Marchandiſes au cent.

Bois de fernambouc, 60 ℔; d'Inde ou de Campêche, 20 ℔; de fuſtel, 15 ℔; cannefice, 35 à 40 ℔; coton, 165 à 170 ℔; cuirs en poil, 50 ℔; gingembre, 28 à 30 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ; ſucre brut, 33 ℔ 10 ſ à 34 ℔; tête de forme, 36 à 37 ℔; terré, *premiere qualité*, 49 à 52 ℔; *ſeconde*, 44 à 46 ℔; *troiſieme*, 42 à 43 ℔; *quatrieme*, 24 à 25 ℔; rafiné à Nantes, 88 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao Guayaquil, 1 ℔ 8 ſ; caffé de Bourbon, 17 ſ à 19 ſ; de Moka, 2 ℔ 7 à 2 ℔ 8 ſ; de la Martinique, 17 à 19 ſ; de S. Domingue, 12 à 14 ſ; carret, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔; indigo cuivré, 5 ℔ à 5 ℔ 5 ſ; mêlangé, 6 ℔ 5 ſ à 6 ℔ 10 ſ; violet pur, 7 ℔ 5 ſ à 7 ℔ 10 ſ; mêlé de bleu & violet, 6 ℔ 10 ſ à 7 ℔; bleu pur, 8 ℔ 5 ſ à 8 ℔ 10 ſ; morphil, 3 ℔ 8 ſ à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 18 ſ; thé boé, 3 ℔ 15 ſ à 3 ℔ 16 ſ 6 d; verd, 5 ℔ 8 ſ, à 5 ℔ 9 ſ 6 d.

Actionaires une perſonne de confiance, pour tenir à Paris la caiſſe de l'Armement, & elle hypothéquera ſes biens pour ſûreté des fonds qui auront été verſés en ſes mains.

Le Caiſſier (comme les Armateurs) eſt tenu de donner réguliérement connoiſſance exacte de l'état de ſa caiſſe & des opérations, afin que rien n'échappe aux intéreſſés ſur l'adminiſtration.

On nomme le *ſieur Morel l'aîné*, Capitaine de Navire, fort inſtruit, très œconome, & qui a toujours fait preuve de ſa probité, pour commander leſdits Navire & Corvette; & on laiſſe à ſa prudence, à ſes ſoins & à ceux des Armateurs, la nomination des autres Officiers.

Le fond capital eſt porté à 188000 livres & on le diviſe en ſix cens vingt-ſix Actions de 300 livres chacune, avec faculté d'en prendre en tel nombre qu'on jugera à propos.

Les Actions ſeront payables au jour qui ſera indiqué à l'aſſemblée qui ſe tiendra au Bureau de la Direction, mais dès-à-préſent il eſt exigé des perſonnes qui voudront s'intéreſſer, une ſoumiſſion explicative du nombre des Actions qu'elles veulent prendre, & en même tems un acquieſcement aux conditions propoſées, ſi elles ſont trouvées juſtes & conformes au bien & à l'avantage de l'entrepriſe.

Les Officiers qui ſeront nommés pour commander les Navire & Corvette ſont autoriſés à percevoir les gages uſités dans la Place où ſe fera l'Armement, mais en commiſſions plutôt qu'à port de Negres; il eſt paſſé au Directeur un pour cent, aux Armateurs deux pour cent; quant au Caiſſier ſon droit ſera fixé lors de la premiere Aſſemblée générale à laquelle ſeront invités les intéreſſés qui auront droit d'y aſſiſter.

Dans les conditions redigées & arrêtées par la Compagnie, acceptées par les Armateurs, Directeur & Capitaine, on n'a rien omis pour ramener la confiance ſur le fait des Armemens; on en pourra prendre communication à PARIS, *chez M de Neuve-Egliſe, chargé de la Direction, rue des Orties, butte Saint Roch; ... à Verſailles, chez M. Huerne de la Mothe, Commis aux Affaires du Conſeil de l'Hôtel de la Guerre, avenue de Sceaux, au Coin d'or; ... à Nantes, chez Meſſieurs Plumard, des Rieux & Compagnie, ſur l'Iſle Feydeau; & chez Meſſieurs Beauvois & Compagnie, Négocians proche la Bourſe.*

DE BORDEAUX, *le 12 Novembre 1763.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port le 7 & 8 Novembre, *le Conquerant*, du Fort Dauphin, Iſle de S. Domingue, de 100 tonneaux, Cap. Dulan, venant dudit lieu; *le François*, de Bayonne, de 70 tonneaux, Cap. Paſſama, venant de S. Marc; *le Bon Ami*, de Bordeaux, Cap. Laridon, venant de S. Domingue, chargé de 252 barriques 4 quarts de ſucre terré; de 69 barriques de ſucre brut; de 66 boucauds, 19 futailles, 79 barriques, 428 quarts, 29 barrils & 20 ſacs de caffé; d'une barrique, 3 ancres & 5 quarts d'indigo; de 90 cuirs en poil; de 980 côtés de cuirs tannés; d'une caiſſe de ſirop & d'un barril de confitures.

L'Anne Henriette, d'Amſterdam, Me. Fokes, venant dudit lieu; *le Jeune Joannes*, de Rotterdam, Me. Borclius, venant d'Amſterdam; *le Jeune Henri*, de Rotterdam, Me. Mækerken, venant auſſi d'Amſterdam, & *le Jacob* de Rotterdam, Me. de Jonge, venant dudit lieu, chargé de 3 tonneaux 2 barrils de girofle; de 3 barrils de muſcades; de 8 caiſſes, 6 caiſſons, 4 coffres & d'un barril d'Inde plate; d'un paquet de fanons de baleine; de 185 tonneaux, 20 futailles, 12 barriques de ſantal moulu; de 16 barriques & 22 barrils d'huile de poiſſon; de 25 barrils d'huile de baleine; de 12 barriques d'huile de morue; de 2 barriques d'huile de lin; d'un grenier de bois de Campêche; de 211 barriques de bierre; d'une futaille & 45 ℔ de colle de poiſſon; d'une caiſſe & 2 ſurons de canelle; de 3 piéces de garance; de 2 ballots & 1 paquet de baleine coupée; de 45 ℔ d'aloës; de 2 barrils de miny; de 35 ℔ de cachou brut; d'un caiſſon & d'un barril de gomme copale; de 10 futailles & de 10 barrils de brun rouge; de 31 futailles, 8 barriques & 10 barrils de céruſe; d'un barril de ſanguine; de 2 balles de peaux de vaches de Ruſſie; de 4 balles de poivre noir; d'un barril d'argent vif; de 25 ℔ de ſcamonée; d'une caiſſe de thé; d'un tonneau ſalſepareille: d'une barrique de vitriol blanc; de 2 balles de jalap; le ſurplus conſiſte en merceries, clincailleries, fer, bois, planches, toile, drogueries, &c.

Navires en coutume pour les Iſles.

Le Triumvirat, de Bordeaux, *Reſteau*

dré, 23 ℔; ſuif d'Italie, 29 ℔; tartre, 24 à 30 ℔; vitriol de Chypre, 60 ℔; coton ff. Baza, 45 écus de 64 ſ, *le quintal*; de Jeruſalem, 35 écus de 64 ſ, *le quintal*; galle d'Alep & de Tripoly, 120 écus de 64 ſ, *la charge* de 300 *livres*; galle noire de Smyrne, 135 écus, *idem*; galle blanche, 105 écus, *idem*.

Prix des Marchandiſes à la livre.

Caffé du Levant, 1 ℔ 15 ſ; de la Martinique, 14 ſ; du Cap, 11 ſ; de Bourbon & de la Cayenne, 13 ſ; cacao des Carraques, 1 ℔ 8 ſ; de Berbice, 1 ℔ 4 ſ, de Maragnan & de la Martinique 12 ſ; canelle, 10 à 11 ℔; cochenille, 15 ℔; fi de chevre, 3 à 8 ℔; jalap 1 ℔ 8 ſ; indigo de S. Domingue, 4 ℔ 15 à 5 ℔; de Guatimala, 7 ℔ à 11 ℔; manne, 1 ℔ 18 ſ, à 2 ℔; manne en larmes, 2 ℔ 10 ſ, à 2 ℔ 15 ſ; quinquina, 1 ℔ 5 ſ, à 2 ℔ 10 ſ.

Prix des toiles en gros & à la piece.

Toiles ajamis, 7 ℔ 5 ſ; bleues, 7 ℔ 15 ſ; peintes, 9 ℔ 5 ſ.

Prix des bleds, la charge de 243 livres

Bleds du Levant & d'Italie, 27 à 30 ℔; bleds de Languedoc, 20 ℔.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port du 19 juſques & compris le 21 Octobre, le Cap. Etienne Voulaire, de Marſeille, commandant la Corvette *la veuve Delagarde*, partie d'Alexandrie le 23 Septembre, où il a laiſſé les Capitaines Torme & Beauſſier, deſtinés pour ici: & les Capitaines Fradet, Clavely, Audibert, Arnaud & quelques autres en caravanes.

Les Patrons Joſeph Guichard, de Château-Gombert, près Marſeille, commandant le Bateau plat de pêche à corail, *le S. François*, de 8 hommes d'équipage; Antoine Philippe d'Entrevaux, commandant le Bateau de pêche à corail, *le ſaint Jean*, de 7 hommes d'équipage; & Jean-Baptiſte Cauvin, de S. Loup, près Marſeille, commandant le Bateau de pêche à corail *le ſieur Gaſſard*, de 8 hommes d'équipage, tous trois partis furtivement de la Cale, le 29 du mois paſſé, à 10 heures du ſoir, le bruit ayant couru ſur la Place que les Algériens venoient en force & n'étoient qu'à environ 15 lieues de la Cale. Ils y ont laiſſé le Cap. Aubin.

Le Cap. André Mouton, de la Ciotat, commandant la Tartane S. *Pierre*, parti de cette Ville le 5 de ce mois, chargée de vin & d'un fond de piaſtres pour les conceſſions d'Afrique, a abordé le 8 à l'atterrage de la Cale, où étant environ à une demi-lieue de terre, il a apperçu un camp compoſé d'environ 2 à 3000 hommes, & ayant approché plus près de terre, il a mis ſa chaloupe en mer laquelle étant à la portée du coup de fuſil, les gens de l'Equipage ont apperçu au Château & à terre trois perſonnes qui leur ont fait le ſignal de ſe retirer, ce qu'ils ont fait, & ayant rejoint le Vaiſſeau, le Capitaine a remis ſous voile & s'eſt éloigné d'un mille; une Galiote armée de 60 hommes eſt venue auprès de ſon bord pour l'engager de venir à terre, ce qu'ayant refuſé, le combat s'eſt engagé & a duré pendant 2 heures ſans que ledit Capitaine ait eu perſonne de ſon équipage de tué ni de bleſſé; il a enſuite continué ſa route pour ſon retour, & ſe trouvant le 14 aux Iſles de S. Pierre, il a envoyé ſa chaloupe à terre pour donner avis de cet évenement, il a abordé à la Ciotat le 16 & a mis ſous voile le 20.

Le Capitaine Mathieu-Noel Boyer, de la Ciotat, commandant la Barque, l'*Heureux*, parti de Chypre le 25 Août, a relâché à Stanchio le 14 Septembre, & en a mis ſous voile le 18, il rapporte que le 4 de ce mois, étant ſur le marétimo en Sicile, il a vu 3 Chebecs de Naples; il eſt arrivé aux Iſles S. Pierre le 8, & en eſt parti le 9. Il ajoute que le 7 étant vers l'atterrage deſdites Iſles, il a apperçu un Chebec qu'on lui a dit être de la Religion.

Le Capitaine Auguſtin Brue, de la Ciotat, commandant le Senau *le S. Jean l'Evangéliſte*, parti de Chypre le 14 Septembre, il y a laiſſé le Capitaine Megi en Caravane. Il rapporte que le Cap. Ventre-Allant, à Acre, en eſt parti vers la fin du mois d'Août, & que le Cap. Boze, deſtiné pour Alexandrette, & le Cap Mourier allant en Morée, en ont fait voile vers le 12 Septembre, il ajoute que le 16 du courant étant à 4 lieues à l'oueſt des Iſles de S. Pierre, il a vu 3 Galiottes qu'il croit Barbareſques.

Le Cap. Vincent Chataud, de Marſeille, commandant la Barque *la Veuve de Pitié*, parti de Tunis le 19 Septembre, y a laiſſé les Capitaines Graye, Barrelier de Toulon, Janſeaume & Beauſſier en caravane. Il en a fait voile avec la frégate du Roi *la Pleyade*, & 2 chebecs de S. M. Il

5 ſ; cendres gravelées, 3 ″; bois de porto, 11 ″ 9 ſ; gomme du Sénégal, 2 ″ 18 ſ; ſagou, 9 à 11 ″; bois d'Angola, 31 ″ 10 ſ *la tonne*; térébentine, 7 ſ 9 d; buis du Levant, 9 à 10 ″.

De Nantes, *le 22 Octobre 1763.*

Il y a quelque tems qu'il a été lancé dans ce Port, la Frégate du Roi, *le Vigilant*, de 18 à 20 canons; la belle conſtruction de ce Bâtiment fait un honneur infini *à MM. Arnous freres*, qui l'ont conſtruit.

Les vents contraires ont retardé l'arrivée de différens Navires, que l'on attend des Iſles & de l'Etranger.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port du 17 juſques & compris le 21 Octobre, le Navire, *le S. Joſeph*, de Bilbao, de 170 tonneaux, Cap. Jean de Goetia, allant audit lieu, chargé de 30 douzaines de peaux de veaux corroyées; de 79029 ℔ de toile & mouchoirs; de 4820 ℔ de merceries; de 21 douzaines de peaux de moutons en chamois; de 130 douzaines de fayance; de 720 ℔ de cuirs tannés; de 106 ℔ de bougie; de 1711 ℔ de papier; de 4181 ℔ de fer; de 127150 ℔ de ſucre terré; de 325 *veltes* d'eau-de-vie; de 352 ℔ de drogueries, & de 190 ℔ de ſavon.

La Magdeleine, d'Amſterdam, de 160 tonneaux, Cap. Jens Heſen, allant à Hambourg, chargée de 53 douzaines de peaux de veaux corroyées; de 653 ℔ de prunes; de 13448 ℔ de caffé; de 26800 ℔ de ſucre terré; de 3295 ℔ d'indigo, de 82 *veltes* d'eau-de-vie.

Le Navire, *la Sara Helena*, de ZZee, de 120 tonneaux, Cap. Pieter Marineſſe, chargé pour Bruges, de 177780 ℔ de ſucre terré, de 24520 ℔ de ſirop, de 6618 ℔ de caffé, de 8525 ℔ de ſuif, de 1020 ℔ de coton en laine, de 1821 *veltes* d'eau-de-vie, & de 6 barriques d'huile de dégras.

Du Havre, *le 24 Octobre 1763.*

Le Navire Anglois, *le jeune Carmichal*, Cap. Dickie, qui n'a plus à bord que 50 ou 60 boucauds de tabac, a été changé de place hier au ſoir 23, par le moyen de 2 Alleges & de Cabeſtrans, que l'on avoit placés pour cette opération; il n'eſt pas entierement relevé; mais on eſpere pouvoir le mettre en état de naviguer. Sa poſition actuelle, au quai de *Marie Motte*, ne gêne plus, en aucune façon, l'entrée & la ſortie des Vaiſſeaux.

Les envois conſidérables qui ſe font pour la Hollande & pour Hambourg, & le peu de Navires attendus de la Martinique, contribueront à ſoutenir ici le prix des denrées de nos Colonies. Depuis 15 jours 6 Navires ont été expédiés pour le Nord, & chargés en plein: 1 pour Rotterdam, 2 pour Amſterdam, & 3 pour Hambourg, deux deſquels ſont partis, & les 4 autres partiront inceſſamment.

On attend au premier vent d'Oueſt, le Navire, *l'Africain*, Capitaine Girauld Drouet, & peu de tems après, *la Tamiſe*, Capitaine Lamoiſſe, venant du Cap; *le Favori*, Cap. Prudhomme, venant de Leogane; *l'Argonaute*, Cap. Chambrelan, venant du Port au Prince; *l'Eliſabeth*, Cap. Thomas, venant de S. Marc; & *la Dame Fortune*; Cap. Loiſel, venant de la Martinique.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le 22 Octobre, le Navire Hollandois, *la Demoiſelle Seyke*, Cap. Meyndert Janſz, venant de Dort, chargé d'un grenier de planches, de 24 paquets de chanvre, de 130 gonnes de gaudron, & de 104 gonnes de bray; l'Allege, *la chere Marguerite*, Cap. Hamel, venant de Rouen, chargée de 708 ſacs de farine de Pontoiſe, & de pluſieurs ballots de différentes Marchandiſes.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, le 23 Octobre, le Navire, *l'aimable Genevieve*, Cap. le Tellier, & le Navire, *le S. Nicolas*, Cap. Rabier, allant tous deux au Cap-François.

Navires en charge.

Le S. Jean-Baptiſte, de 200 tonneaux, armé de 8 canons & autres menues armes, 22 hommes d'équipages, commandé par le Cap. André Maron, eſt actuellement en charge pour aller en droiture à Cadix, & partira vuide comme plein le 22 Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, *à M. Pierre Famin.*

Le Navire, *l'Amitié*, de 90 tonneaux, armé de 2 canons & autres menues armes, 10 hommes d'équipage, commandé par le Cap. Jean Houel, deſtiné pour aller à la Guadaloupe en droiture, par-

Prix des Vins d'Eſpagne, du port, &c. & par tonneau, à la livre de gros.

Vin ſec de Xeres, 45 à 55; ſec de Malaga, en botte, 36 à 50; ſec de Canarie, 75 à 80; de Corſe, 18 à 25; de Pierſemyn, en pipe, 36 à 40; de Liſbonne, 36 à 60; Port à port, 36 à 60; rouge de Benicarlo, 20 à 24; de Madere, 70 à 80.

Prix des huiles de poiſſons, au florin.

Huile, la barrique de 12 *ſtekans*, n°, 56 à 56 ½; huile de chiens de mer, 55 à 55 ½ *idem*; maaſl. de morue. *le barril*, 36 à 36 ½; de morue de Norwege, 32 ½ à 33; fanons de baleines de 4 ℔, 142 à 143 *fl. les* 100 ℔; baleines, coupe de 7 à 10 quarts d'aune, 156 à 158 *fl.*

De Bayonne, *le* 11 *Octobre* 1763.

Prix de différentes Marchandiſes.

Sucre blanc, 46 ℔ *le cent*; moyen, 44 ℔ 10 ſ; brut, 43 ℔.

On a vendu judiciairement une pattie de ſucre petit blanc, 41 ℔, 41 ℔ 10 ſ & 42 ℔ *le cent.*

Gaudron, *la barrique*, 26 ℔; *le demi-barril*, 13 ℔; réſine, *le millier*, 40 ℔; bray ſec, 30 ℔, *le millier*; bray noir, 11 ℔ *les* 250 ℔; planches de 9 pieds, 42 ℔, de 8 pieds, 31 ℔ *le cent.*

Cacao de Maragnan, 16 ſ *la* ℔; de Berbice, 1 ℔ 6 ſ; canelle, 13 ℔; cire jaune, 1 ℔ 15 ſ; poivre, 1 ℔ 4 ſ; caffé, 14 ſ. *à l'Entrepôt.*

Prix des Grains.

Froment, à Bayonne, *la conque*, peſant 65 ℔, 6 ℔ 2 ſ; bled d'inde, blanc, 4 ℔ 2 ſ; rouge, 4 ℔ 12 ſ; froment à Peyrehourade, 6 ℔ 4 ſ; à Habas, 6 ℔ 4 ſ; à Belloc, 6 ℔ 2 ſ.

Prix des Eaux-de-vie & Liqueurs au Mont de Marſan.

Eau-de-vie, 135 ℔ *les* 32 *veltes*; eau-de-vie d'Andaye, 1 ℔ *la pinte*; ratafia, 1 ℔ 10 ſ noyau, 10 ſ; carye, 1 ℔ 10 ſ.

Cours des Changes a Bayonne, *le* 11 *Octobre.*

Amſterdam, 55 ⅝; Madrid, court, 15 ⅚; à 60 jours, 15, 3; Paris court, au pair; à 60 jours, ½ p ⁰⁄₀ perte; Pampelune, court, 15 ⅚; Bilbao, 15 ⅞; piaſtres, 48 ℔ 9 ſ *le marc*; il en arrive de tems à autre de fortes parties, qui s'expédient pour Paris & pour Lyon.

De Nismes, *le* 12 *Octobre* 1763.

La récolte des vins d'ici & des environs eſt faite, elle a été plus abondante qu'on ne l'eſpéroit, on l'a commencée & finie ſans pluies; ce qui fait préſumer que les vins ſeront d'une très-bonne qualité; mais ils n'ont point encore de prix; la récolte des olives promet beaucoup.

Prix des bas de ſoye à l'eſcompte de 3 p. ⁰⁄₀ pris à Niſmes.

Bas de ſoye ordinaire, n°. 2 ½, 6 ℔; plus forts, n°. 3, 6 ℔ 15 ſ; plus forts, n°. 3 ½, 7 ℔ 10 ſ; plus forts, n°. 4, 8 ℔ 5 ſ; pour femme, coins à jours unis, n°. 2, 5 ℔ 2 ſ 6 d; plus forts, n°. 2 ½, 5 ℔ 12 ſ 6 d; ſuperfins, trame de Perſe unis, n° 2, 7 ℔ 5 ſ; coins à jour & brodés, n°. 2, 8 ℔ 15 ſ; brodes en boſſe, n°. 2, 10 ℔; unis, n°. 2 ½, 8 ℔; coins à jour & brodés, 9 ℔ 5 ſ; brodés en boſſe, 10 ℔ 7 ſ 6 d, unis, n°. 3, 8 ℔ 15 ſ; coins à jour & brodés, 10 ℔ 12 ſ 6 d; brodés en boſſe, 11 2 ſ 6 d; guillochés & veloutés, 6 ℔ 10 ſ; mites de ſoye à jour & garnies, 32 ℔ *la douzaine.*

Prix des bas de Filozelle, au comptant.

Bas à pages pluchés, *la douzaine*, 44 ℔; bas ſans être pluchés, 37 ℔; pour femme, pluchés, 36 ℔; ſans être pluchés, 30 ℔; gans pluchés, 28 ℔; devants de veſtes de ſoye, faits au métier en bas, à carreaux, chinés & unis, en toutes couleurs, 15 ℔, *les deux devant*; culotes de ſoye au même métier, en toutes couleurs, 25 ℔ *la piece*; molletons de ſoye, en blanc, 2 ℔ 15 ſ *l'aune*; molletons en couleurs, 3 ℔ 6 ſ; eſpagnolette, ſoye & coton, 3 ℔; levantine blanche, ſoye & coton, 2 ℔ 12 ſ; couverture de ſoye pour lit, de 11 pans

de ſyrops; de 21 barrils & 3 caiſſons de confitures; *la Demoiſelle Sophie*, de Rotterdam, venant dudit lieu, Cap. Ruykum; *la jeune Regge*, de Mackum, Cap. Jans, venant de Rotterdam; & *la Demoiſelle Anne Marie*, de Rotterdam, Cap. Proſt, venant de Stolpe, chargées en partie de 2 barriques d'huile de morue; d'une balle de poivre; d'un barril de giroffle & de muſcade; de 128 barriques de couperoſe; de 6 caiſſes d'Inde plate; de 6 barriques & 2 caiſſons de ſouffre en canon; de 16 barrils de céruſe; de 200 quintaux de bois de Campeche; de 638 quintaux de bois de Ste Marthe; le ſurplus en fer, acier, lin, pipaille, &c.

DE NANTES, *le 19 Septembre* 1763.

Prix courant des Marchandiſes des Colonies, au cent.

Bois de Fernambouc, 60 ᴴ; d'Inde ou de Campêche, 20 ᴴ; de Fuſtel, 15 ᴴ; canneſice 70 a 50 ᴴ; coton, 185 a 190 ᴴ; cuirs en poils, 50 à 55 ᴴ; gingembre, 30 ᴴ; ſyrop melaſſe, 10 ᴴ 10 ſ à 11 ᴴ; ſucre brut, 33 ᴴ; tête de forme, 35 ᴴ, terré, *premiere ſorte*, 55 à 56 ᴴ; *ſeconde ſorte*, 48 à 50 ᴴ; *troiſieme*, 42 a 43 ᴴ; *quatrieme*, 37 à 38 ᴴ; ſucre rafiné à Nantes, 96 à 94 ᴴ.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 1 ᴴ 6 ſ à 1 ᴴ 5 ſ.; caffé de Bourbon, 17 à 19 ſ; de Moka, 2 ᴴ 8 ſ. à 2 ᴴ 10 ſ.; de la Martinique 19 ſ. 6 d. à 1 ᴴ 1 ſ. 6 d.; de ſaint Domingue, 13 à 15 ſ.; carret 11 ᴴ 10 ſ. à 12 ᴴ; indigo cuivré, 5 ᴴ mélangé 6 ᴴ 10 ſ.; violet pur, 7 ᴴ 10 ſ., mélé de bleu & de violet, 8 ᴴ; bleu pur 8 ᴴ 15 ſ. morphil (ou dents d'élephant) 3 ᴴ 8 ſ. à 3 10 ſ; rocou, 18 ſ. thé boé, 3 ᴴ 15 ſ. à 3 ᴴ 16 ſ.; thé verd, 5 ᴴ 8 ſ. à 5 ᴴ 9 ſ. eaux de vie, 108 ᴴ à 110 ᴴ les 29 veltes.

Arrivée de Navires.

Il eſt arrivé dans ce Port ſept Navires, ſçavoir, *le Mercure*, de Nantes, du port de 300 tonneaux, Cap. Caſſeneuve, Armateurs MM. Daréche, freres, *l'Eléonore*, de Nantes, du port de 300 tonneaux, Cap. Ray, Armateurs MM. Bouteillet, pere & fils, & *la Julie* de ſaint Malo, Cap. la Saudrais, du port de 200 ton.; les deux premiers venant de Leogane, & le troiſiéme du Port au Prince, à la conſignation de M. Aucar, chargés de 113 barriques, 96 quarts de ſucre brut: de 765 barriques 8 quarts & 24 formes de ſucre terré, de 15 barriques 6 quarts de ſucre tête; de 197 futailles, 69 barriques, 25 tierçons, 40 quarts, 6 ancres & 1 ſac d'indigo; de 300 balles & ballots de coton; de 4 barriques 4 tierçons 133 quarts 3 ancres & 143 ſacs de caffé; 100 ℔ 5 quarts & 1 ancre de caret & de cahoanne, de 130 madriers & 4 planches de bois d'acajou, de 5 cuirs tannés, de 15500 ℔ de bois de gayac, de 240 ℔ decanéfice, de 5 tierçons de ſirops de mélaſſes, de 6 barrils 3 pots, 1 cannevette de confitures, de 3 caves 11 barrils & 24 bouteilles de ſirops divers; *la Julie*, de Nantes, du port de 300 tonneaux, Cap. Tanquerel, Armateurs MM. Broudou pere & fils, & *la fidelité*, de Nantes, du port de 350 ton. Cap. Algan, Armateur, M. Pierre Cadou, venant toutes deux du Cap, chargées de 789 barriques, 74 quarts, 1 ancre de ſucre terré, de 172 barriques, 5 quarts de ſucre teſte, de 11 barriques 1 quart de ſucre brut, de 33 boucauts, 48 barrils, 187 quarts 3 ſacs, 1 ancre de caffé, de 5 boucauds, 56 futailles, 51 barriques, 3 tierçons, 83 quarts 1 ancre d'indigo, de 786 cuirs ſecs en poil, de 28 barrils de citrons confits, d'une caiſſe de confiture, d'une caiſſe 11 caves 11 bouteilles de ſirops, de 2 barriques de Caſſave, (*a*) & d'une caiſſe de *palma chriſti*; *la Notre-Dame* de Marſeille, du port de 100 tonneaux, Cap. Tourame, venant dudit lieu, chargée de 185036 ℔ de ſavon, de 30 pieces 16 demi pieces, 13 barrils d'huile d'olive, de 196 ℔ de jujubes, de 20274 ℔ de coton en laine, de 4151 ℔ de coton filé, de 25059 ℔ de ſouffre, de 2301 ℔ de noix de galles, de 2481 livres d'alun, de 419 ℔ d'encens, de 184 ℔ de ſuc de réglifle, de 2422 ℔ de miel, de 6 bouteilles de jus de limon, de 546 douzaines de balais & de 46000 bouchons de liege; & *la Madelaine* d'Amſterdam, du port de 160 tonneaux, Cap. Jens Hemſen, venant de Dannemark chargée de 7320 planches de ſapin.

DU HAVRE, *le 22 Septembre* 1763.

Arrivée de Navire.

Il eſt entré hier dans ce Port, le Navire, *l'Apollon*, Cap. Marais, venant de S. Andler, chargé de 223 balles de laine.

(*a*) *Caſſave*, plante qui croît dans les Iſles, & dont on fait de la farine pour les Negres; beaucoup de Créolles en uſent en tems de diſette. Quelques-uns même la préferent à la farine de minot.

vire, *le Comte d'Eſtaing*, de 200 tonneaux ; conſtruit par M. Bourmaud l'aîné, pour Mrs. Jogues freres, Armateurs & Négocians de cette Ville. Les deux cables qui devoient retenir ce Navire caſſerent ſucceſſivement, & à 40 toiſes au large, il étoit prêt de couler bas une barque & d'écraſer pluſieurs bateliers qui étoient dedans ; mais heureuſement pour eux, il fut tout-à-coup arrêté par un banc de ſable, ſur lequel il s'échoua, ſans néanmoins avoir reçu aucun dommage.

DU HAVRE, *le 16 Septembre* 1763.

Prix de diverſes Marchandiſes.

Farines d'Angleterre, *nouvelles*, 30 ℔ *le ſac*, peſant 250 ℔ ; *ſeconde ſorte*, 27 ℔ 10 ſ ; *idem*, de Pontoiſe, *premiere ſorte*, 36 ℔ *le ſac*, de 325 ℔ ; *ſeconde ſorte*, 17 ℔ 10 ſ *le ſac*, peſant 175 ℔ ; bœuf d'Irlande, 35 ℔ *le barril*, peſant 180 ℔ net ; morue verte, nouvellement arrivée, 380 ℔.

Marchandiſes de l'Amérique & de la Martinique.

Sucre de S. Domingue, *ſeconde ſorte*, 70 ℔ *le cent*, quitte de droits ; *troiſieme ſorte*, 50 à 52 ℔ 10 ſ ; *idem*, caffé à l'Entrepôt, 12 à 14 ſ *la* ℔ ; indigo mélangé, 5 ℔ 10 ſ à 6 ℔ ; coton, 230 à 235 ℔ *le cent* ; coton de la Martinique & de la Guadaloupe, 220 à 230 ℔ *le cent* ; caffé à *l'Entrepôt*, 18 ſ *la* ℔ ; chanvre de Riga & de Ruſſie, 34 ℔ *le cent* ; de Champagne, 30 à 33 ℔ ; bray gras, en chêne & ſans bonde, 34 ℔ *le barril* ; en hêtre & en ſapin, 32 ℔ ; *idem*, bray ſec, 9 ℔ *le cent* ; goudron de Stockolm, 24 ℔ *la flute* ; ſoufre en canon, 18 ℔ *le cent* ; en maſſe, 12 ℔ ; *idem*, planches de Pruſſe, de bois rouge, de 27 *pieds* de long, ſur 2 *pouces* d'épaiſſeur, 7 ℔ *la piéce* ; de 36 ſur 2 pouces & demi, 13 ℔ ; de 36 ſur 3 pouces, 16 ℔ ; planches communes de bois blanc, de 10 à 12 pieds de long, ſur 1 pouce d'épaiſſeur, 80 à 120 ℔ les 100 *planches* ; ſavon bleu vif, 41 ℔ *le cent* ; pâle, 41 ℔ 10 ſ à 42 ℔ 10 ſ ; huile fine de Port Maurice, 52 ℔ 10 ſ ; demi-fine, 46 ℔ ; ſoude vieille d'Alicante, 19 ℔ 10 ſ.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, du 7 au 14 Septembre, le Sloup, *le Paquebot*, de la Guadaloupe ; le Senau, *la Rencontre*, Cap. Mainvielle ; le Brigantin, *le S. Louis*, Cap. Huet ; & le Dogre, *le Victorieux*, Cap. Leroux, tous quatre relâchés dans ce Port par vents contraires ; le Sloup Anglois, *les jeunes Freres*, venant de Porſtmouth, chargé de 250 ſacs de farine ; le Sloup Anglois, *le Commerçant*, Cap. Tapper, venant de Soutampton, chargé de 232 ſacs de farine. Les Navires Anglois, *le Haſton*, Cap. Maxwelle, & *le Sidenham*, Cap. Morkam, venant de la Martinique ; & le Brigantin, *la Fidele*, Cap. Foſſe, venant de S. Marc, chargés de 254 barriques, 38 tierçons & 15 quarts de ſucre terré ; de 357 barriques, 339 tierçons, 310 quarts & 481 ſacs de caffé ; de 528 balles & ballots de coton ; de 2 quarts de cacao ; de 28 barriques & 8 quarts d'indigo, & de 4 barriques 2 quarts de vieux cuivre.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, les 13 & 14 Septembre, le Navire, *les deux Amis*, Cap. Maſſon, allant au Cap François, richement chargé, avec 22 paſſagers ; le Brigantin, *le S. Jean Baptiſte*, Cap. le Preſtre, allant à Rouen.

On a appris par le Navire Anglois, *le Haſton*, parti de S. Pierre de la Martinique le 7 Août dernier, l'arrivée audit lieu, des Navires, *l'heureuſe Marthe*, Cap. Renault ; *l'Eſpérance*, Cap. Leger, *la jeune Corneille*, Cap. Langlois, & *la Dame Fortune*, Cap. Loiſel ; tous quatre de ce Port.

On va conſtruire ici pour le Roi, 2 flutes de 600 à 650 tonneaux. On travaille déjà à préparer les chantiers dans le baſſin.

Avis aux Négocians.

Le Public eſt averti que le 3 Octobre prochain & jours ſuivans, ſi beſoin eſt, il ſera procédé au Havre de Grace, au Magaſin du *ſieur Delavigne*, Négociant audit lieu, au plus offrant & dernier enchériſſeur à la vente publique & volontaire, d'une partie de rocou & de cacao, par portions ſéparées, pour la commodité des acheteurs, & de 15 barriques de ſucre brut en un ou deux lots, ces marchandiſes venant de la Cayenne, & à prendre dans l'entrepôt aux conditions de payer à deux uſances en effets de toute ſatisfaction ſur Paris ou Rouen, ou comptant à 1 pour $\frac{0}{0}$ de remiſe. Ceux qui déſireroient avoir des échantillons deſdites marchandiſes, s'adreſſeront à Paris, au *ſieur Denis Petit*, Négociant, Cloî-

DE NANTES, *le 30 Août 1763.*

Prix des Marchandiſes au cent.

Caſſe, 70 à 50 ℔; coton, 180 à 185 ℔; gingembre, 30 ℔; ſyrop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ. à 11 ℔; ſucre brut, 35 à 37 ℔; ſucre tête de forme, 40 à 42 ℔; ſucre terré, *premiere qualité*, 56 à 57 ℔; *deuxieme*, 52 à 53 ℔; *troiſieme*, 46 à 48 ℔; *quatrieme*, 44 à 46 ℔; ſucre rafiné à Nantes, 97 à 96 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 1 ℔ 6 ſ. à 1 ℔ 8 ſ. caffé de Bourbon, 15 à 17 ſ. de Moka, 2 ℔ 8 ſ. à 2 ℔ 10 ſ. de la Martinique, 19 ſ. à 1 ℔ 1 ſ. de S. Domingue, 13 ſ. à 13 ſ. 6 d. indigo cuivré, 5 ℔ 5 ſ. mélangé, 7 ℔; bleu violet, 8 ℔ 10 ſ. bleu pur, 9 ℔; rocou, 18 ſ. thé boé, 3 ℔ 15 ſ. à 3 ℔ 16 ſ. thé verd, 5 ℔ 12 ſ. à 5 ℔ 13 ſ.

DU HAVRE, *le 5 Septembre 1763.*

Arrivées de Navires.

Il eſt arrivé dans ce Port, depuis le 3 juſques & compris le 5 Septembre, le Senau Suedois, *l'Anna Sophia*, Cap. Olof Dkolund, venant de Helmſtadt en Suede, chargé de 200 barrils de bray; d'un grenier de planches, de 28 ſapins, de 6 planches de chêne, de 8 barres de fer & de 6 barrils de potaſſe. Le Brigantin, *le Conquérant*, Cap. Raimond, venant de Bordeaux chargé de vin. Le Navire, *le Gracieux*, Cap. Guerard, venant du Cap, chargé de 262 barriques, 20 futailles, 12 ſacs de ſucre terré; de 38 boucauds, 138 barriques, 13 tierçons, 202 quarts & 466 ſacs de caffé; de 68 barriques, 12 tierçons, 60 quarts, 24 ancres & 1 ſac d'indigo; de 100 balles & 67 ballots de coton; de 195 cuirs; de 9 cannevetes de ſyrops; de 12 barrils & 1 caiſſe de confitures, d'une caiſſe de liqueurs.

Navires en charge.

Le Navire neuf, *la Minerve*, fin voilier, du port de 220 tonneaux, commandé per le Cap. Michel le Maître, partira dans le courant de Septembre pour aller en droiture à la Martinique; ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, ou faire revenir des fonds de ladite Iſle, s'adreſſeront *à M. Dufreſne*, rue du Four S. Honoré, *à Paris*; *à M. N. L. Dupuis*, Négociant, rue des Yroquois *à Rouen*; *à MM. Lemaiſtre*, Négocians au Havre; *& à M. Jacques Lemaître*, Négociant au Fort S. Pierre *à la Martinique*.

La Félicité, du port de 300 tonneaux, 12 canons & 30 hommes d'équipage, Cap. Jean-Jacques Olive, partira dans le courant de ce mois pour aller en droiture au Port au Prince; ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris, *à M. J. Ceſard Famin*; à Rouen, *à M. Noel Famin*; & au Havre, *à M. Pierre Famin*.

Navires en armement au Havre pour les Colonies Françoiſes & pour la côte de Guinée.

La Favorite, Cap. Delaunay; *la Rencontre*, Cap. Mainvielle; *le S. Joſeph*, Cap. Hauguel; *la Marie-Anne Clementine*, Cap. Picquier; *la Marguerite*, Cap. Beauvais; *le S. Pierre*, Cap. le Tellier; *le Comte de Cheſſy*, Cap. Jacques Tou, pour la Martinique; le Paquebot *de la Guadaloupe*, Cap. Frecher, pour la Guadaloupe; *les deux Amis*, Cap. Maſſon; *le Normand*, Cap. Saffray; *la Sirenne*, Cap. Goſſelin; *le S. Nicolas*, Cap. Rabier, *& l'aimable Genevieve*, Cap. le Tellier, pour le Cap; *la Providence*, Cap. Faucheur, pour le Port au Prince & S. Marc; *le S. Charles Boromée*, Cap. Peyre, pour Guinée.

Le Roi a fretté pour Cayenne, les Navires, *le S. Pierre & S. Paul*, Cap. Dominique Eléazar Peix, *& l'Amitié*, Cap. Joſeph Paſcal; on veut les faire partir à la fin de Septembre.

Il y a ſur les chantiers de notre Ville, 8 Navires, dont 7 pour le commerce de l'Amérique, & un pour Guinée.

DE CAEN, *le 3 Septembre 1763.*

On avertit Meſſieurs les Armateurs qu'on fera le 15 Septembre au Port de Caen la vente d'un Navire ſur le chantier.

Ce Navire a 68 pieds de quille portant ſur terre, 78 pieds de tête en tête, 23 pieds de baux, (*a*) 10 pieds de calle ſous baux, 4 pieds ½ entreponts ſous baux, les deux Ponts conduits d'avant-arrière en demie-Galere; il eſt ferré & environ au tiers bordé en dehors, les baux des ponts ſont placés.

Ce Navire eſt d'une conſtruction qui a

(*a*) *Baux*, ſolives qui ſont miſes avec pluſieurs autres ſemblables, par la largeur ou par le travers d'un Vaiſſeau, d'un flanc à l'autre, pour affermir le bordage & ſoutenir les tillacs.

DE LONDRES, *le 23 Août 1763.*

Prix courant de différentes Marchandises & denrées.

Thé boé, 3 s. 6 d. à 5 s. *la* ℔ *sterling*; de Congo, 6 s. 6 d. à 8 s. Souchon, 7 s. 9 d. à 8 s. de Pecko, 8 s. Singlo, *fin*, 7 s. 6 d. à 8 s. moyen, 6 s. à 7 s. ordinaire, 4 s. 8 d. à 5 s. 8 d. en fleur, 8 s. 6 d. à 9 s. 6 d. Hyson, *fin*, 12 à 13 s. ordinaire, 10 s. 6 d. à 11 s. 6 d. *le tout non-compris le droit d'excise.* Caffé des Indes Orientales, 10 ℔ 2 s. à 10 ℔ 5 s. *sterling*, *le quintal*; de S. Domingue, 4 ℔ 10 s. à 5 ℔ 5 s. de la Martinique, 5 ℔ 10 s. à 5 ℔ 15 s. de la Guadaloupe, 4 ℔ 15 s. à 5 ℔ 10 s. de Bourbon, 3 ℔ 16 s. à 3 ℔ 17 s. Cacao des Carraques, 10 à 12 ℔; de Cayenne, 5 ℔ à 6 ℔.

Marchandises fines à la livre.

Lin, 2 s. *sterling*. Eau-forte, 10 d. à 1 s. Cochenille, 18 s. des Bois, 3 s. Indigo de Guatimale, *de fleur*, 11 s. *seconde sorte*, 9 s. 6 d. à 10 s. *troisieme sorte*, 9 s. de France, 4 s. 6 d. à 6 s. d'Espagne, 4 à 13 s. de la Caroline, 2 à 5 s. Verd-de-gris, 2 s. à 2 s. 2 d.

Marchandises au quintal & à la tonne.

Alun d'Angleterre, 18 s. *sterling*; de Roche, 1 ℔ 14 s. Tartre du Rhin, 2 ℔ 2 s. à 2 ℔ 8 s. de Bologne, 2 ℔ 2 s. à 2 ℔ 5 s. de Livourne, *blanc*, 1 ℔ 12 s. à 1 ℔ 16 s. rouge, 1 ℔ 8 s. à 1 ℔ 12 s. de Portugal & de Naples, 17 s. 6 d. à 1 ℔. Potasse, 3 ℔. Bois d'Angola, 8 ℔ 10 s. *la tonne*. Soude, 20 ℔. Crême de tartre, 2 ℔ 12 s. *le quintal*. Couperose d'Angleterre, 4 s. 6 d. Bois de teinture de la Jamaïque, 10 ℔ *la tonne*; bois de Santal rouge, 1 ℔ 12 s.; de Campeche, 14 ℔; de la baye des Honduras, en copeaux, 12 ℔, en buches, 10 ℔; de la Jamaïque, 9 ℔; racine de Garance, 4 ℔ 10 s. à 6 ℔ *le quintal*; bois de Nicaraga, 20 ℔ *la tonne*; sumac de Faro, 11 ℔ *le quintal*; de Porto, 9 s. Sassafras, 4 ℔; gomme Arabique des Indes Orientales, 46 à 56 s; du Levant, 4 ℔ 15 s. du Sénégal, 3 ℔.

Epiceries à la livre.

Piment, 6 à 7 d. *sterling*. Poivre de Jambi, 13 d. $\frac{1}{2}$; de Mabar, 13 d. de Billapatum, 13 d.

Epiceries au quintal.

Raisins de Corinthe, 54 s. *sterling*; gingembre des Barbades, blanc, 4 ℔ 10 s. de la Jamaïque, 4 ℔; noir, 1 ℔ 14 s. de la Gradaloupe, 1 ℔ 12 s. à 1 ℔ 13 s. Sagou, 9 à 12 ℔. Ris, 19 à 19 s. 6 d. Sucre de la Jamaïque, 40 à 48 s. de S. Cristophe, 40 à 50 s. d'Antigoa, 33 à 48 s. de Montserrat, 40 à 50 s. de Nevis, 40 à 50 s. des Barbades, 42 à 40 s. terré, *premiere sorte*, 62 à 63 s. *troisieme*, 54 à 56; terré de France, 40 à 53 s. Moscouade, 25 à 36 s. de S. Domingue, 77 à 87 s. de la Guadaloupe & de la Martinique, blanc, *premiere sorte*, 65 s. *deuxieme*, 62 à 63 s. *troisieme*, 58 à 61 s. commun, 47 à 53 s. Cire animale d'Angleterre, 6 ℔ 15 s. à 7 ℔. Miel, 1 ℔ 12 s. à 2 ℔ 6 s.

Marchandises diverses.

Coton de la Jamaïque, 15 à 18 d. *sterling*, *la* ℔; de la Guadeloupe, 1 s. 6 d. des Isles sous le vent, 1 s. 4 d. de la Barbade, 1 s. 4 d. de Smyrne, 1 s. à 1 s. 3 d. d'Acre, 1 s. 3 d. à 1 s. 4 d. Coton filé de Smyrne, 12 à 14 d. de Bengale, 5 à 15 s. de Suratte, 3 à 4 s. 6 d. Lin de Petesbourg, à 12 têtes, 2 ℔ 4 s. *le quintal*; de Nerva, à 12 têtes, 2 ℔ 6 s. à 9 têtes, 2 ℔ 1 s. de Druana Ragitz, 1 ℔ 18 s. à 1 ℔ 19 s. de Lithuanie, 1 ℔ 17 s. 6 d. de Marienbourg, 1 ℔ 17 s. Chanvre de Riga, 1 ℔ 14 s. de Petersbourg, 1 ℔ 11 s. 6 d. demi net, 1 ℔ 8 s. 6 d. Bois de vie, 7 ℔. Cire de Dantzich & de Russie, 7 ℔ 10 s. de Guinée, 6 ℔ 10 s. à 6 ℔ 15 s. Peaux de Dains, de prise Françoise & de la Caroline, 6 ℔ 15 s. suif de Russie, 1 ℔ 12 s. à 1 ℔ 13 s. étain en barres, 3 ℔ 5 s. Poix, 8 s. *la ton*. Térébentine, 6 s. 9 d. Fer de Suede, 17 à 22 ℔; de Gottembourg, 17 ℔; de Sibérie, 13 ℔ 7 s. 6 d. de Moscovie, 13 ℔; gros, 17 ℔ 10 s. d'Amérique, 18 à 19 ℔. Gris en saumon, 6 à 7 ℔; de Colebrookdale, 7 ℔ à 7 ℔ 5 s. Buis du Levant, 9 à 10 ℔; Bois de Ste Lucie, 1 s. à 13 d. *le pied*. Gaudron de la nouvelle Angleterre, 15 s. 9 d. *le barril*; de Suede, 16 s. 6 d. à 17 s. Saumons de plomb, 13 ℔ 10 s. *le foudre*. Rum de la Jamaïque, 9 à 10 s. 6 d. *Le galon* des Barbabes, 8 s. 6 d. à 9 s. 6 d. des Isles sous le vent, 8 à 9 s. Poil de chevre, 3 s. 6 d. à 4 s. 7 d. *le quintal*. Laine d'Espagne, 2 s. 4 d. à 2 s. 9 d. de Vigogne, 6 s. 8 d.

DE NISMES, *le 24 Août 1763.*

Prix des Graines de Jardin, au cent, poids de table.

Graines de laitues, *roussannes*, 27 à 28 ℔; de romaine, 50 ℔; d'assorties & de pommées, 60 ℔; de Marjolaine, 175 ℔;

ces lavoirs, juſqu'à ce qu'on ait retiré tous le métal qu'on pouvoit retirer par ces opérations, & qu'on ait trié les autres matieres qui pourroient encore en contenir, & qui ſont réſervées au boccard & à la caſſerie.

Tels ſont à peu-près les moyens & les différentes manipulations qu'on employe dans les mines de plomb pour le lavage & le criblage. Par la premiere opération, en remuant, en agitant le minéral, ſur un plan arroſé par une nappe d'eau, cette eau détache inſenſiblement du minéral, ou en enleve toutes les parties qui lui ſont étrangeres. Par la ſeconde opération, ou par l'action de l'eau contre les matieres contenues ſur les cribles, cet effet ſe fait encore d'une maniere plus ſenſible, & ces matieres ſont de plus diviſées, triées & égaliſées comme nous l'avons dit. Ce ſont ces différens effets & ces différentes opérations que M. Loriot a entrepris d'imiter & de faire avec ſa Machine, afin de ſupprimer par-là, & la plus grande partie des hommes qui ſont employés dans ces opérations, & une partie des lavoirs & des cribles, &c. On pourra juger par la deſcription ſuivante, à quel point il a réuſſi dans ſon entrepriſe.

La Machine de M. Loriot conſiſte dans un tonneau ou une eſpece de cône tronqué creux en dedans; à chacune des extrémités de ce tonneau, il y a une croiſée par laquelle il eſt adapté ſolidement à un arbre qui lui ſert d'axe; au petit bout de ce tonneau il y a un fond, au grand il n'y en a point; (on en verra la raiſon plus bas) enfin l'arbre ſur lequel il eſt monté, porte à l'une de ſes extrémités, une roue à augets qu'une chûte d'eau fait mouvoir.

Au Pontpéan, où cette Machine eſt exécutée en grand, & a été pendant plus de deux ans, le grand diametre du cône eſt de 7 pieds; le petit de 5 pieds & demi; ſa longueur de 12 pieds, & la roue de 15 pieds de diametre. Dans la ſuite, quand nous parlerons des dimenſions de ſes autres parties, ce ſera toujours d'après ce qu'elles ſont dans cette Machine du Pont-Péan; mais l'eſſentiel ou l'artifice de ſa conſtruction git dans le dedans du cône, c'eſt pourquoi nous nous attacherons particulierement à la faire connoître.

Dans l'intérieur du côté & ſur la ſurface concave qui eſt parallele à ſa ſurface convexe, regne un canal fermé à peu-près en vis; nous diſons à-peu-près, parce qu'il ne l'eſt pas exactement, quoique l'effet en ſoit le même. Il faut regarder ce canal comme compoſé de 11 canaux circulaires, tous paralleles à la baſe du cône, mais dont une certaine portion eſt inclinée de façon que l'ouverture de chaque canal puiſſe regagner celle du canal qui le ſuit, & que communiquant tous ainſi les uns avec les autres, ils ne faſſent qu'un canal continu; ſa largeur eſt de 15 pouces, & la hauteur de ſes rebords de 6; il commence à la baſe du cône & va ſe terminer à ſon autre extrémité. Le fond de ce canal, dans les trois premiers tours, eſt garni de cloux à tête plate. (On verra pourquoi dans la ſuite.) A la fin de ce troiſieme tour, commence une grille qui va peu à peu en s'élevant, depuis le fond du canal où elle touche, juſqu'au point où partageant à-peu-près en deux également la hauteur du rebord, elle continue à cette hauteur, en touchant les deux rebords oppoſés, & formant par-là un nouveau plancher ſur lequel les matieres roulent; les trous de cette grille ont 6 lignes de diametre, & ſa longueur eſt de la moitié de ſa circonférence. Immédiatement où elle finit, en commence une autre plus groſſe, les trous ayant un pouce de diametre, mais qui n'occupent qu'à peu-près le tiers de la circonférence. Au point où cette derniere ſe termine, elle s'enfonce dans le petit canal, où il y a un trou percé de part en part du tonneau, pour laiſſer paſſer les morceaux de pierre ou de minéral reſtés ſur cette eſpece de crible, & qui ſont cenſés par-là ne devoir pas aller plus loin; ce trou répond à un canal ou tuyau qui rampe ſur la ſurface extérieure du tonneau, & par lequel ſe vuident les matieres en dehors. (Nous l'appellerons à l'avenir tuyau de décharge) Celles qui ont paſſé au travers de cette grille, ſe déchargent de même en dehors par un autre tuyau ſemblable, dont l'ouverture répond un peu en deçà du point où elle ſe termine.

La ſuite l'Ordinaire ſuivant.

DE BAYONNE, *le* 13 *Août* 1763.

Prix de quelques Marchandiſes à Dax.

Gaudron, *la barrique*, 33 ℔, *le demi-*

grains, encore qu'ils ſoyent récoltés en tems humide ou qu'ils ſoyent verſés, & l'on peut enſuite les mettre en monceau à telle hauteur qu'on voudra, ſans qu'ils courent riſque de s'échauffer, ni qu'il ſoit beſoin de les remuer, pourvû qu'on ait la précaution, après l'avoir retiré du four, de les laiſſer refroidir deux ou trois jours, de les renfermer dans des cuves ou tonneaux, ou de les couvrir avec des toiles fortes qui les garantiſſent de l'approche des inſectes. (*a*) Avant que d'employer ces grains, ſoit pour les ſemaiſons, ſoit pour en faire du pain, il eſt a propos de les laver & d'en ôter ceux qui ſurnageront, parce que rongés par l'inſecte ils donneroient un mauvais gout au pain, & ne leveroient point ſi on les ſemoit.

Pour chaufourrer l'orge, plus ſujette aux charençons que les autres grains, il ſuffit de la laiſſer dans le four 12 heures de plus.

EXTRAIT *d'une Lettre de Cadix, du 26 Juillet* 1763.

» Nous avons reçu la nouvelle que les 4 » Schebeks & les 2 Frégates de Toulon, » croiſent dans le détroit & ſur Salé. On » croit auſſi que M. de Belliſle s'y trouvera » avec ſes frégates de Rochefort ; au moyen » de quoi notre navigation ſera aſſurée. » Ces Barbareſques avoient 17 Corſaires » dehors & en armement : mais on aſſure » de Gibraltar que l'on croiſe deſſus, de » maniere a les empêcher de ſortir & de rentrer dans leur Port. L'on écrit auſſi de » Gibraltar, que les Algeriens avoient pris » un Hollandois chargé d'huile, ſous prétexte que le Subrecargue (*b*) étoit Catalan. Si cela eſt, les Hollandois ne tarderont pas d'entrer en guerre.

DU HAVRE, *le* 16 *oût* 1763.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le Navire Danois, *la Dame Fortune*, Cap. Scheen, venant de Friderickſtadt, chargé de planches & de demi planches ; le Brigantin Anglois, *le véritable Amour*, Cap. Richard Lowry, venant de Corck, chargé de 800 barrils de bœuf, de 160 quarts & 100 demi-quarts de beurre, de 50 ancres de lard & de 100 caiſſes de chandelle ; la Corvette du Roi, *la Turquoiſe*, venant de Dunkerque ſe déſarmer dans ce Port.

Départ de Navires.

Le Senau Hollandois, *les Bons Amis*, Cap. Euwe Pieters, allant à Amſterdam en Left : le Senau Anglois, *l'Agnès*, Cap. Robert Duthie, allant à la Virginie.

Il eſt ſorti d'Honfleur, le 14 Août, le Navire, *les deux Freres*, Cap. Deſprairies, allant au Cap-François.

Navire en charge au Havre.

Le Navire, *le S François dit le Crétois*, du port de 280 tonneaux, de 8 canons, de 25 hommes d'équipage, Cap. Philopy, partira vuide comme plein a la fin d'Août, pour aller en droiture à Bilbao. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes, s'adreſſeront au Havre, *à M. Pierre Famin ;* le Navire, *l'Aimable Genevieve*, du port de 300 tonneaux, de 10 canons, 30 hommes d'équipage, Cap. le Tellier, en charge pour le Cap François en droiture, partira vuide comme plein le 15 Octobre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à MM. Euſtache freres*, au Havre.

D'HONFLEUR, *le* 17 *Août*

Le Navire, *le S. Pierre*, Cap. Dozois, annoncé par la Gazette, N°. 34, qui devoit partir de ce Port du 8 au 15 Août pour la Guadeloupe, eſt encore en charge ici pour la même deſtination ; il a plus des trois quarts de ſa cargaiſon, & partira auſſitôt qu'elle ſera complette. Ceux qui déſireront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Honfleur, à M. Premord, Négociant ; à M. Horutner, à Rouen, & à M. Poulletier, Notaire, rue Ste Avoye à Paris.*

DE ROUEN, *le* 17 *Août* 1763.

Depart de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, le Cap. Ewert Douwes, pour Dantzic, rade de Copenhague & de S. Peterſbourg, conduiſant 5041 *liv.* de fayance ; 2132 *liv.* de confitures ; 306 *douzaines* de tabatieres de carton, 100 *douzaines* de paires de gans communs, 500 *liv.* de poudre à poudrer, 300 *liv.* de velours de coton, 102 demi-piéces de drap de Sedan, 21 piéces de drap d'Elbeuf ; 166 *douzaines* de bouteilles de verre ; 18 *liv.* de gaze & blonde, 8,

(*a*) On préſerve également des inſectes les grains chaufourrés deſtinés aux ſemences, en les couvrant de cendres de l'épaiſſeur d'un pouce.

(*b*) *Subrecargue*, eſt l'homme de confiance des Armateurs & des Propriétaires.

Nota. Le ſieur Nouvelet adreſſe toutes les marchandiſes qui paſſent par Orléans, Rouen & Lyon pour aller plus loin, à des Commiſſionnaires en ceſdites Villes, qui pour lors font ſuivre les deſtinations.

Prix auquel il fait auſſi charger pour l'Allemagne.

Pour Liege, à 4 ℔ & 4 ℔ 5 ſ. *du cent peſant.* Pour Luxembourg, 6 ℔ à 6 ℔ 10 ſ. Pour Aix-la-Chapelle, 5 ℔ & 5 ℔ 10 ſ. Pour Cologne, 7 ℔ à 7 ℔ 10 ſ. Pour Duſſeldorp, à 8 ℔ 8 ℔ 10 ſ.

Nota. Ce qui eſt deſtiné pour le Bas-Rhin & la Weſtphalie eſt adreſſé à un Correſpondant qu'a ledit ſieur à Aix-la-Chapelle, pour faire ſuivre de cette Ville les deſtinations requiſes.

De Bordeaux, *le* 31 *Juillet* 1763.

Prix des Grains & Eaux-de-vie.

Froment, *le boiſſeau*, peſant 120 ℔, 9 ℔ 10 ſ. à 12 ℔ 10 ſ. ſeigle du pays, 6 ℔ 15 ſ. à 7 ℔; l'eau-de-vie, 100 ℔ les 32 *veltes*, bien demandée.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, les 25 & 26 Juillet, *le Jacobus*, d'Amſterdam, Me Poppe, venant du Cap. *La Victoire*, du Port au Prince, Cap. Renoulleau, venant dudit lieu. *La Charmante Nanon*, de Bordeaux, Cap. Duret. *L'Union*, de Bordeaux, de 280 tonneaux, Cap. Deſclaux, & *le Don de Dieu*, de Bordeaux, Cap. Rozan, venant de S. Domingue, chargés de 399 barriques 17 quarts, 2 ancres, 1 barril de ſucre terré; de 263 barriques 5 quarts, 1 tierçon de ſucre brut; de 45 barriques, 115 futailles, 387 quarts, 260 boucauds, 6 tierçons, 4 ancres, 26 ſacs & 36 barrils de caffé; de 70 barriques & demi, 75 futailles, 50 tierçons, 38 quarts, 6 ancres, 10 boucauds, 11 barrils & 1 ſac d'indigo; de 101 cuirs entiers, & 870 côtés de cuirs tannés; de 20 barrils de confitures; d'un grenier de bois de Campeche; de 13 buches de Gayac, de 8 matelas, 8 balles, 6 ballots & 20 *liv.* de coton; de 4 ſacs de canefice, d'un ſac de graine de bois d'Inde, d'un ſac de caret; de 10 caves & 1 caiſſe de ſyrops; de 2 caves de liqueurs, & d'une cave de fruits à eau-de-vie.

De la Rochelle, *le* 31 *Juillet* 1763.

Départs de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, depuis le 16 juſqu'au 30 Juillet, *la Mariette*, Cap. Guillaume Perrier, chargée de vivres & de marchandiſes pour S. Domingue; *la Ducheſſe de Grammont*, Cap. Dupuy, chargée comme deſſus pour Miquelon; *le Lyon*, de 300 tonneaux, Cap. Simon Darragory, chargé de vins, farines & toiles pour le Port au Prince; *le Perroquet*, Cap. Pierre Sauvé, freté par le Roi à Rochefort, chargé de vivres & de marchandiſes pour la Martinique; *le Conquérant*, Cap. Noel, chargé de ſel, de vin & d'eau-de-vie pour Miquelon; *la Boulonnoiſe*, Cap. Lepincy, Anglois, chargé de ſel & d'uſtenciles pour aller ſur le grand banc de Terre-Neuve; *le Protecteur*, de 150 tonneaux, Cap. Guiomard; *le St. Jacques*, François d'Audierne, de 140 tonneaux, & *l'Eliſabeth*, Cap. Carbonnel, de 120 tonneaux, chargés de vins, de merceries & autres marchandiſes pour la Martinique; *le St André*, Cap. Coindel, de 350 tonneaux, freté par le Roi à Rochefort, chargé de vivres & de marchandiſes pour la Cayenne & S. Domingue.

De Nantes, *le* 30 *Juillet* 1763.

Prix des Marchandiſes qui ont varié.

Bois de Campeche, 21 ℔ *le cent*; ſucre brut, 38 à 40 ℔; ſucre rafiné à Nantes, 97 ℔ à 96 ℔; rocou, 1 ℔ *la* ℔; eau-de-vie, 90 à 92 ℔ les 29 *veltes.*

Grains & Sels.

Froment nouveau d'Amont, 150 ℔ *le tonneau*, de Machecoul, 150 à 160 ℔; du bas de la Loire, 170 à 175 ℔, ſel du Croiſic, *le muid*, 60 ℔.

On attend dans ce Port avec beaucoup d'impatience, le Navire, *la Ville des Cayes*, qui eſt parti de S. Domingue dès les premiers jours de Juin dernier: la Cargaiſon de ce Navire eſt très-riche.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le Navire, *le Pere de Famille*, Me. Pierre Brechard, *la Conſtance*, Me Robert Bouron, & *le Robert*, Cap. François Favereau, tous trois du port de chacun 105 tonneaux, venant du banc de Terre-Neuve, chargés de 13300 morues.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, le Navire, *la Notre-Dame des Carmes*, & St. *Antoine*,

» proposées dans le Parere ci-dessus, esti-
» ment que Pierre, Porteur de la Lettre
» de change dont il s'agit, étoit tenu de
» la faire protester dans les dix jours de
» faveur, & en conformité de l'art. 4 du
» tit. 5 de l'Ordonnance, qui n'a prévû
» aucune sorte de cas où cette formalité
» fût indispensable pour les Porteurs, &
» par suite des mêmes considérations, Jean,
» Endosseur ayant formé son recours en
» garantie contre Michel son Endosseur,
» & Claude, Tireur, après l'expiration
» des délais de l'Ordonnance. il est non-
» recevable dans son action en garantie;
» & la Lettre de change dont il s'agit,
» reste pour le compte de Denis & Jean,
» qui ont été tardifs; l'un dans l'opéra-
» tion du protest, & l'autre dans le re-
» cours en garantie, sauf à eux à s'ar-
» ranger avec Simon, le Failli; cela est
» conforme à l'opinion de Savary dans
» un pareil fait, rapporté dans son 45e.
» Parere, tome 2e.

» Fait & déliberé en la Chambre de Com-
» merce, le 29 Avril 1763, ainsi *signé*,
» MAZARE', Président, BOUILLET, pre-
» mier Consul, GOULIET, Consul, Dou-
» PIAS, Député, LA DEUEZE, Député,
» BERNARD, Député, LASSABATHIE,
» Deputé.

» Nous Sécretaire de la Chambre de
» Commerce de Toulouse, soussigné, cer-
» tifions avoir extrait le présent du Ré-
» gistre des délibérations de ladite Cham-
» bre; en foi de quoi, &c. à Toulouse le
» 31 Mai 1763, *signé*, BROGUISSE.

Autre Réponse au même Parere, faite à Montauban en Guercy.

» Nous Juge & Consuls en la Jurisdic-
» tion Consulaire de Montauban, soussi-
» gnés, sur les questions ci-dessus propo-
» sées, estimons que l'incendie arrivée à
» Simon le 17 Juin, & la remise de son
» bilan du 4 Août, n'ont pû dispenser
» Pierre, Porteur de la Lettre, de faire
» les diligences dans les 10 jours de fa-
» veur, suivant que le prescrit l'art. 4 du
» tit. 5 de l'Ordonnance de 1673, &
» qu'à défaut par lui Pierre d'avoir fait le
» protest dans le tems prescrit par ledit ar-
» ticle, ainsi que le décide Bornier dans ses
» notes sur les art. 10 & 11 du même tit.
» il doit être débouté de ses actions en ga-
» rantie, tant contre le Tireur que contre
» les Endosseurs. En foi de quoi nous avons
» signé à Montauban le 13 Mai 1763,
» *signé*, LAURIOLLE, Juge, TRE'MOLET,
» premier Consul, JULIEN, Consul, GO-
» DOFRE, fils aîné, deuxiéme Consul, DU-
» MINI GUINE, Conseiller, LALEVIE jeune,
» Conseiller.

Autre Réponse au même Parere, faite à Saint Malo.

» Nous Prieurs, Consuls & Assesseurs de
» S. Malo, vû l'exposé ci-dessus, sommes
» d'avis que le dernier Porteur de la Let-
» tre de change de 777 ℔, ne peut avoir
» aucun recours en garantie contre les Ti-
» reurs & Endosseurs, attendu que le Pro-
» test a été fait trop tard; vainement ob-
» jecteroit-il que l'Accepteur ayant failli
» avant l'échéance de ladite Lettre de chan-
» ge, ne l'eût probablement point payée
» à son échéance; il a dû sçavoir qu'aux
» termes exprès de l'Ordonnance de 1673,
» le protest ne peut être suppléé par aucun
» autre acte; ainsi le dépôt du bilan de
» l'Accepteur, quoi qu'antérieur à l'échéan-
» ce de la lettre, ne peut suppléer au dé-
» faut du protest, étant justifié que le Ti-
» reur étoit créancier de l'Accepteur, lors
» de l'échéance. Fait & déliberé à S. Malo,
» le 23 Juin 1763, & ainsi *signé*, DA-
» NIEL DU JARDAY, Prieur, Consul, WHI-
» THE DU BOISGLE', Consul, LE BRETON
» DE BLESSIN, deuxieme Consul, BOSSI-
» NOT DE BELLINUS, premier Assistant,
» P. DRAH, Correspondant de la Compa-
» gnie des Indes, DE LA LOUTRIE LE MOZ,
» Procureur du Roi.

» Au mois de Novembre ou Décembre
» dernier, la Chambre de Commerce de
» Bordeaux assemblée, délibéra sur le mê-
» me Parere, (laquelle délibération on ne
» peut donner au Public étant dans les sacs
» de la Procédure) & estima que la Let-
» tre de change de 777 ℔ en question,
» devoit demeurer pour le compte du Por-
» teur, qui ne l'avoit point fait protester
» dans les dix jours de faveur, attendu que
» l'incendie arrivée à Simon, & le dépôt
» de son bilan, quoi qu'antérieurs à l'é-
» chéance de la Lettre, étoient de nulle
» considération à cet égard, & *signé* des
» Présidens & Directeurs de ladite Cham-
» bre.

Cette Contestation est soumise au Jugement du Parlement de Bretagne, où elle est en Instance.

Sené, 18 à 25. Rhubarbe du Levant, 5 à 7. Salſe pareille, 20 à 60. D°. en ſorte, 15 à 18. Zedoaire, 15 à 18. Graine de zedoaire, 20 à 50. Alſa-fœtida, 28 à 36 ſ.

Drogues à la livre & au florin.

Rhubarbe de Moſcovie, 6 à 7. Scamonée, 4 à 12. Baume du Pérou, 3 à 3 *florins* & demi.

Drogues à l'once & au florin.

Ambre gris, 12 à 20; noir, 5 à 6. Bezoart d'Orient, 18 à 25; d'Occident, 12 ſ. Muſc de Tonquin, 7 à 8 *florins*; de Bengale, 5. Pierres Orientales à piler, 6, 8 à 20. D°. Occidentales, 6 à 90. Vanille *à maſſe*, 6, 14 à 20 *florins*.

Thé, Caffé & Cacao à la livre & au ſol.

Thé boé ordinaire, 26 à 28. D°. en caiſſe, 31 à 32; de Congo, 36 à 50; de Pecco, 44 à 70; verd, 36 à 56; d'Hiſon, 86 à 95; Caffé de Moka, B. 18 à 22; de Java, B. 10 a 10 $\frac{1}{2}$; de Surinam, 7 à 8 $\frac{1}{2}$; de la Martinique, 7 $\frac{1}{2}$ à 8 $\frac{1}{2}$; de Bourbon, 8 $\frac{1}{2}$ à 10 $\frac{1}{2}$; de S. Domingue, 7 à 8 $\frac{1}{2}$. Cacao des Carraques, 12 $\frac{1}{2}$ a $\frac{1}{2}$; de Marignan, 7 $\frac{1}{2}$; de Surinam, 11 $\frac{1}{2}$; de Berbice, 12; de Cayenne, 7; de Guayaquil, 11 ſ. $\frac{1}{2}$.

Coton & fil de Coton à la livre.

Coton d'Acre, 20 d. *de gros*; de Smyrne, 17 à 19; de la Guadeloupe & de la Martinique, 35 à 40; fil de coton d'Alep, 19 ſ. de Smyrne, 15 à 25; de Tucurin, 36 à 37; de Java, A. 60 à 62. B. 43 à 44. C. 29 à 30. D. 27 ſ.

Soyes d'Italie, à 33 mois de rabais, à la livre & au ſchéling.

Organcins de Bologne, *premiere ſorte*, 57 à 60; *ſeconde ſorte*, 52 à 55. Organcins de Turin, *premiere ſorte*, 53 à 55; *ſeconde ſorte*, 48 à 52. Organcins de Bergame, *premiere ſorte*, 52 à 53; *deuxieme ſorte*, 48 à 50. D°. de trame, 36 à 44; Organcins de Milan, *premiere ſorte*, 50 à 52; *deuxieme ſorte*, 45 à 48. D°. de trame, 30 à 42. Organcins de Veniſe, *premiere ſorte*, 53 à 55; *deuxieme ſorte*, 48 à 50. Organcins de Modene, 42 à 48 *ſchelings*.

Prix du beurre d'Irlande, Suif & Stockfiſch, les 100 livres.

Beurre de Dublin de l'année 1762, 22 à 22 *florins* $\frac{1}{2}$; de Waterfort, 22 *fl.* de Leitmeritz, 19 *fl.* $\frac{1}{2}$; Bœuf ſalé d'Irlande, de l'année 1762, 20 *fl.* D°. de l'année 1761, 17 *fl.* Lard de l'année 1762, 28 *fl.* de l'année 1761, 22 *fl.* Beurre à ſuif, 15 *fl.* Suif nouveau déchargé, 18 à 19 *fl.* de Moſcovie, 18 à 20 *fl.* d'Irlande, 21 *fl.* Doux du pays, 21 *fl.* le Stockfiſch rond, 6 *fl.* D°. de Breme, 5 *fl.* le plus court, 7 *fl* long fin, 11 à 12 *fl.* moindre ſorte, 7 à 10 *fl.*

Les prix ci-deſſus mentionnés, ſont au comptant, en argent d'Hollande, à la réſerve des articles où l'on a mis argent de Banque.

De Bordeaux, le 17 Juillet 1763.

Prix des Grains & Eaux de-vie.

Froment, *le boiſſeau* peſant 120 ℔, 9 ℔ 10 ſ. à 11 ℔ 10 ſ. ſeigle du pays, 6 ℔ 5 ſ eau-de-vie, 90 ℔ les 32 *veltes*, bien demandées.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port le 11 de ce mois, 4 Navires; ſçavoir, *l'Anne Eliſabeth*, de Bordeaux, Cap. Ardouin, du port de 200 tonneaux, venant de Leogane; *la Julie*, de Bordeaux, Cap. d'Arlis, du port de 400 tonneaux, venant de S. Domingue; *le Duc d'Orléans*, de Bordeaux, Cap. Decourt, du port de 250 tonneaux, venant de S. Domingue; & *l'Amitié*, de Bordeaux, Cap. Penicaut, du port de 200 tonneaux, venant auſſi de S. Domingue, chargés de 312 barriques, 5 quarts de ſucre brut, de 569 barriques, 2 tierçons, 36 quarts & 2 barrils de ſucre terré; de 43 barriques, 3 futailles, 288 quarts, 248 boucauts, 7 ſacs & 1 barril de caffé; de 225 barriques, 190 futailles, 152 tierçons, 104 quarts, 108 boucauts, 9 ancres & demi, & 2 ſacs d'indigo; d'un quart & 5 pains de ſucre; de 1200 côtés de cuirs tannés; de 243 cuirs en poil; de 10 balles, 48 ballots, 1 ballotin, 4 matelas & 1 traverſin de coton; d'un paquet de peaux d'Ours; d'un grenier de canéfice; d'une caiſſe & deux quarts de caret; de 12 madriers de bois d'acajou, de 71 billes de gayac, d'une caiſſe & 7 barrils de confitures, de 7 caves de ſyrops, & d'une caiſſe & d'une cave de liqueurs.

Il eſt arrivé 5 autres Navires, dont on n'a point encore les déclarations, & l'on en attend 6 autres venans des Colonies, pareillement chargés.

Les retours des marchandiſes de l'Amérique ne ſont point favorables aux Négo-

Henriette, de Bordeaux, Cap. . . . M. *Tuffereau le jeune*, Armateur, Caubet, Courtier; & *la Roſette*, de Bordeaux, Cap. Langoiran, *M. Cabarrus*, Armateur, Caubet, Courtier.

De Lyon, le 17 Juillet 1763.

M. le Prevôt des Marchands de Lyon, vient de rendre publique une Lettre du 18 Juin dernier, par laquelle M. le Comte de Rochechouart, Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. prés l'Infant Duc de Parme, lui donne avis que S. A R informée que quelques Négocians établis en Italie, éludoient leurs engagemens par des moyens qui pouvoient faire naître une défiance qui s'étendroit ſur ſes Sujets, avoit donné des ordres pour que la juſtice la plus exacte & la plus prompte fut faite aux Négocians François qui adreſſeront à ſon Miniſtre ou à M. le Comte de Rochechouart, leurs plaintes contre ceux de ſes Sujets, qui s'écarteroient dans la ſuite de cette bonne foi & de cette probité, qui ſont la baſe & le ſoutien du Commerce; S. A. R. étant dans les diſpoſitions de maintenir, entre les Négocians François & ſes Sujets, cette harmonie ſi néceſſaire à la ſûreté des premiers & au crédit des autres.

De Nantes, le 9 Juillet 1763.

Prix de quelques Marchandiſes au cent.

Sucre brut, 35 ℔; d°. tête de forme, 42 ℔; d°. terré, *premiere qualité*, 60 ℔; *ſeconde qualité*, 58 ℔; troiſiéme, 54 ℔; quatriéme, 48 ℔; ſucre rafiné à Nantes, 100 à 95 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Indigo cuivré, 6 ℔; d°. mélangé, 7 ℔ 10 ſ. d°. bleu, 9 ℔; d°. bleu pur, 10 ℔. Les autres Marchandiſes n'ont point varié.

Grains & Sels.

Froment nouveau d'amont, *le tonneau*, 135 à 140 ℔; d°. vieux, 100, 105 à 110 ℔; d°. de Machecoul, 140 à 145 ℔; d°. du bas de la Loire, 160 à 165 ℔; ſeigle, 75, 80 à 82 ℔; ſels du Croiſic, *le muid*, 44 ℔; ceux de Bourgneuf, *la charge*, 48 à 50 ℔.

Vins & Eaux-de-vie.

Vins Nantois, *le tonneau*, premiere *qualité*, 125, 120, 110 ℔; ſeconde, 110 à 100 ℔; troiſiéme, 90 à 80 ℔; Eaux de-vie, les 29 *veltes*, 87, 86 & 85 ℔.

Les prix du fret & des aſſurances ſont les mêmes que ceux de la précédente Gazette.

Nota. Les marchandiſes & denrées des Colonies, qui depuis longtems ont été à un prix exceſſif, vont diminuer conſidérablement, par l'arrivée ſucceſſive de nos Navires; le bruit vient même de ſe répandre ſur cette Place que le Vaiſſeau, *la Colombe*, paroiſſoit ſur nos côtes.

On vient à l'inſtant de recevoir avis que le Navire, *le Flibuſtier*, de cette Place, Cap. Cazal, Armateur, *M. Ch. Chancerelle*, venant du Cap François, Iſle de S. Domingue, étoit heureuſement arrivé à Paimbeuf.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, du 4 au 6 de ce mois, 3 Navires; ſçavoir, *la Notre-Dame des Etoiles*, de Liſbonne, Me Antonio Boco, du port de 70 tonneaux, venant de Corck avec ſon leſt; *la Courte Joie*, de Staveren en Friſlande, de 200 tonneaux, Me Eyſe Jans, venant de Dantzich, chargé de 38 mats, 24 eſparts, 230 planches & 3600 douelles à faire des barriques; & le Navire, *le S. Gilles*, de Breſt, Cap. Fraboutet, du port de 45 tonneaux, venant de la Caye S. Louis, chargé de 34 barriques de ſucre brut, 60 barriques & 4 quarts de ſucre terré, de 5 futailles, 7 tierçons & 6 quarts d'indigo, de 7800 *livres* de coton, de 350 *livres* de canefice, de 4 madriers & 6 planches de bois d'Acajou.

Arrivées de Navires.

Du Havre, le 16 Juillet 1763.

Il eſt entré dans ce Port, du 11 juſques & compris le 13 Juillet, 4 Navires; ſçavoir, le Navire Hollandois, *le Jeune Gerrits*, Cap. de Jong, venant du Port Maurice, chargé de 286 piéces, 96 demi-pieces & 6 quarts d'huile, & de 100 caiſſes de citrons. Le Brigantin Eſpagnol, *le St. Pierre*, Cap. Ydoyaga, venant de Bilbao, chargé de 200 balles de laine. Le Navire, *la Parfaite*, Cap. Joſeph Allegre, venant de Marſeille, chargé de 85 piéces, 27 demi-piéces d'huile, de 1136 demi-caiſſes, 71 caiſſes, 27 tierces caiſſes de ſavon, de 3 ballots, 14 quarterols, 16 barils & une demi-botte de vin; d'une caiſſe de liqueurs; de 17 balles de laines; de 8 ballots de coton; de 6 balles d'alun; de 6 ſacs de galle; d'une barrique de verdet; de 5 ſacs de cire; d'une caiſſe de ſuc de réglisſe & de deux balles de manne. Le

Prix des Assurances a Amsterdam, *le 4 Juillet 1763.*

	Allant.	*Venant.*
Archipel & la Syrie..	3 à 2 ½	3 à 2 ½
Veniſe & ſon Golfe..	3 à 2 ½	3 à 2
Sicile, Naples & Liv.	2	2
Gênes & Marſeille...	*idem.*	*idem.*
Barcel. Alic. & Malag.	1 ¾	1 ¾
Cadix, S. Lucar & Sév.	1 ¾ à 1 ½	1 ¾ à 1
Liſbonne & Portugal.	1 ½	1 ½
Biſcaye & le G. de Fr.	1 ¼	1 ¼
Morlaix, S. Malo, &c.	1	1 à 1
Londr. Yarmouth, &c.	1 à 1 ¾	1 à 1
Corck, Dublin, &c..	1 ½	1 ½
Archangel.....	2	2 à 3
Drontheim & Bergen.	1 ¼ à 1 ½	1 ½ à 1
Stock. Norkoping, &c.	1 ½ à 1 ¼	1 ½ à 1
Revel & Riga.....	1 ¼ à 1	1
Copenh. & le Sund ..	1 à 1 ¼	1 à 1
S. Peterſb. & Wibourg.	1 ½ à 1 ¾	1 ¾ à 2
Konigſberg & Dantz.	1 ¼ à 1 ½	1 ½
Hambourg & Brême..	1	1
Surinam & Berbice...	2 ½ à 3	3 à 3
Curaçao.....	3	3 à 3

Cours du Change a Amsterdam, *le 4 Juillet 1763.*

Veniſe, 2 m. de date...	94			
Livourne.....	91	½	à	⅛
Gênes.....	91			
Madrid.....	95	⅜		
Bilbao.....	95	⅝	à	½
Cadix.....	95	½	à	⅜
Séville.....	94	¼		
Liſbonne.....	46	¾		
Londres, à vue.....	34	6	à	5 ½
Londres, à 2 m. de date.	34	4	à	3
Paris, à vue.....	55	⅝	à	½
Paris, à 2 uſ.....	55	⅛		
Bordeaux.....	55	⅝		
Breſlau, à 6 ſem.....	23			
Vienne, à 6 ſem.....	36	⅜		
Agio.....				

Du Havre, le 5 Juillet 1763.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce port, depuis le 2 Juillet, le Senau Suédois *la Jacobina*, Cap. Areved Libery, venant de Gottembourg, chargée de planches & petite mâture pour Liſbonne, en relâche ici; le Navire *l'Amitié*, Cap. Joſeph Paſcal, venant de Marſeille, chargé de 246 piéces, 44 demi-piéces, 30 barils, 51 cannevettes d'huile, de 1107 demi-caiſſes, 84 caiſſes, 77 tierces caiſſes & 25 tambours de ſavon, d'une balle de coton filé, d'une balle de riz, de 36 quintaux de marbre en deux blocs, de 10 caiſſes de ſouffre, de 11 ſacs de ſumac, de 12 caiſſes de ſuc de réglisſe, de 3 balles & d'un baril d'amandes, d'une balle de galles, de 6 barriques, 1 baril, 23 panniers & 53 caiſſes de vin, de 6 balles d'alun, d'un grenier de bois de fuſtel, de 4 barils, une barrique, 3 balles & 5 caiſſes de drogueries, d'un grenier de liége, de 25 barils, 8 caiſſes d'anchois, d'une caiſſe d'olives, & de 15 caiſſes d'oranges & de citrons; le Senau *l'Elizabeth*, Cap. le ſage, venant de Bordeaux, chargé de vin; le Bateau *la Notre-Dame Dabriledeu*, Cap. Budoc Maſſon, venant de Marennes, chargé de ſel.

Navires en Rade.

Un Navire de Dantzick, venant de Liverpool, chargé de tabac; le Bateau *la Providence*, Cap. le Faucheur, venant de S. Marc, Côte de S. Domingue; un Navire que l'on croit être *le Saint-Pierre & Saint-Paul*, Cap. Dominique Eleazar Peix, venant de Marſeille.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, le 2 de ce mois, le Navire *le Fourqueux*, Cap. Yves Bozée, allant à Honfleur, chargé de ſel; le Senau Eſpagnol *le Gaillard*, Cap. Del Cazal, allant à Rotterdam, chargé de ſel; il étoit en relâche ici depuis le 14 Juin dernier.

Navires en armement.

Le Normand, fin voilier, du port de 180 tonneaux ou environ, armé de 6 canons & d'autres menues armes à proportion, 24 hommes d'équipage, commandé par le Cap. François Germain, eſt actuellement en charge au Port du Havre, pour aller en droiture au Cap François, Iſle & Côte de S. Domingue, & partira dans le courant du mois d'Août prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, *à MM. veuve Foache & fils.*

Les Deux-Amis, du port d'environ 250 tonneaux, armé de 8 canons & autres menues armes, 26 hommes d'équipage, commandé par le Cap. Jean Maſſon, eſt pareillement en charge au méme Port, pour aller en droiture au Cap François; il partira du 15 au 20 Août prochain. Ce Na-

5 ſ; cendres gravelées, 3 ℔; bois de porto, 11 ℔ 9 ſ; gomme du Sénégal, 2 ℔ 18 ſ; ſagou, 9 à 11 ℔; bois d'Angola, 31 ℔ 10 ſ *la tonne*; térébentine, 7 ſ 9 d; buis du Levant, 9 à 10 ℔.

De Nantes, *le 22 Octobre 1763.*

Il y a quelque tems qu'il a été lancé dans ce Port, la Frégate du Roi, *le Vigilant*, de 18 à 20 canons; la belle conſtruction de ce Bâtiment fait un honneur infini *à MM. Arnous freres*, qui l'ont conſtruit.

Les vents contraires ont retardé l'arrivée de différens Navires, que l'on attend des Iſles & de l'Etranger.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port du 17 juſques & compris le 21 Octobre, le Navire, *le S. Joſeph*, de Bilbao, de 170 tonneaux, Cap. Jean de Goetia, allant audit lieu, chargé de 30 douzaines de peaux de veaux corroyées; de 79029 ℔ de toile & mouchoirs; de 4820 ℔ de merceries; de 21 douzaines de peaux de moutons en chamois; de 130 douzaines de fayance; de 720 ℔ de cuirs tannés; de 106 ℔ de bougie; de 1711 ℔ de papier; de 4181 ℔ de fer; de 127150 ℔ de ſucre terré; de 325 *veltes* d'eau-de-vie; de 352 ℔ de drogueries, & de 190 ℔ de ſavon.

La Magdeleine, d'Amſterdam, de 160 tonneaux, Cap. Jens Heſen, allant à Hambourg, chargée de 53 douzaines de peaux de veaux corroyées; de 653 ℔ de prunes; de 13448 ℔ de caffé; de 26800 ℔ de ſucre terré; de 3295 ℔ d'indigo, de 82 *veltes* d'eau-de-vie.

Le Navire, *la Sara Helena*, de ZZee, de 120 tonneaux, Cap. Pieter Marineſſe, chargé pour Bruges, de 177780 ℔ de ſucre terré, de 24520 ℔ de ſirop, de 6618 ℔ de caffé, de 8525 ℔ de ſuif, de 1020 ℔ de coton en laine, de 1821 *veltes* d'eau-de-vie, & de 6 barriques d'huile de dégras.

Du Havre, *le 24 Octobre 1763.*

Le Navire Anglois, *le jeune Carmichal*, Cap. Dickie, qui n'a plus à bord que 50 ou 60 boucauds de tabac, a été changé de place hier au ſoir 23, par le moyen de 2 Alleges & de Cabeſtrans, que l'on avoit placés pour cette opération; il n'eſt pas entierement relevé; mais on eſpere pouvoir le mettre en état de naviguer. Sa poſition actuelle, au quai de *Marie Motte*, ne gêne plus, en aucune façon, l'entrée & la ſortie des Vaiſſeaux.

Les envois conſidérables qui ſe font pour la Hollande & pour Hambourg, & le peu de Navires attendus de la Martinique, contribueront à ſoutenir ici le prix des denrées de nos Colonies. Depuis 15 jours 6 Navires ont été expédiés pour le Nord, & chargés en plein: 1 pour Rotterdam, 2 pour Amſterdam, & 3 pour Hambourg, deux deſquels ſont partis, & les 4 autres partiront inceſſamment.

On attend au premier vent d'Oueſt, le Navire, *l'Africain*, Capitaine Girauld Drouet, & peu de tems après, *la Tamiſe*, Capitaine Lamoiſſe, venant du Cap; *le Favori*, Cap. Prudhomme, venant de Leogane; *l'Argonaute*, Cap. Chambrelan, venant du Port au Prince; *l'Eliſabeth*, Cap. Thomas, venant de S. Marc; & *la Dame Fortune*; Cap. Loiſel, venant de la Martinique.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le 22 Octobre, le Navire Hollandois, *la Demoiſelle Seyke*, Cap. Meyndert Janſz, venant de Dort, chargé d'un grenier de planches, de 24 paquets de chanvre, de 130 gonnes de gaudron, & de 104 gonnes de bray; l'Allege, *la chere Marguerite*, Cap. Hamel, venant de Rouen, chargée de 708 ſacs de farine de Pontoiſe, & de pluſieurs ballots de différentes Marchandiſes.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, le 23 Octobre, le Navire, *l'aimable Gennevieve*, Cap. le Tellier, & le Navire, *le S. Nicolas*, Cap. Rabier, allant tous deux au Cap-François.

Navires en charge.

Le S. Jean-Baptiſte, de 200 tonneaux, armé de 8 canons & autres menues armes, 22 hommes d'équipages, commandé par le Cap. André Maron, eſt actuellement en charge pour aller en droiture à Cadix, & partira vuide comme plein le 22 Novembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, *à M. Pierre Famin.*

Le Navire, *l'Amitié*, de 90 tonneaux, armé de 2 canons & autres menues armes, 10 hommes d'équipage, commandé par le Cap. Jean Houel, deſtiné pour aller à la Guadaloupe en droiture, par-

tricot ; Kinlock & Comp. 200 onces de vaiſſelle d'argent montée, 2 quintaux de fer fondu, pour 300 ℔ ſterl. de bijouterie ; C. Smith & Comp. 528 ℔ de piéces de verroterie ; Williams Fletcher, 40 quintaux de fer fondu, 20 quintaux de cuivre & d'airain, 2 quint. de menue mercerie, 3 de drogues médicinales, 2000 aunes de coton, 1000 piéces de verroterie, 7 ℔ de cuir apprêté, 7 milliers de cerceaux, 10 milliers de tuiles rondes ou en gouttiere. *Pour la Nouvelle Yorck*, par H. Janſen, 20 quint. de fer fondu, 5 de menue mercerie. *Pour la Nouvelle Angleterre*, par Bridges & Comp. 20 milliers de poudre à canon. *Pour la Nouvelle Ecoſſe*, par Newdick & Comp. des couleurs pour les Peintres. *Pour Quebec*, par B. Dixon, 31 piéces d'étoffes de coton ; J. Elderton, 1 millier de piéces de verrerie, 40 piéces de petites étoffes, 4 de velours ; Farrer & Comp. 1500 quarts de farine de froment, 500 d°. de pois ; W. Edmonds, 1883 verges de papier peint ; Pornerows & Comp. 160 piéces de toile, 12 de petites étoffes, 1 quintal de menue mercerie ; H. Spencer, pour 800 ℔ ſterl. de tabac en poudre ; T. Bidwal, 700 quarts de farine de froment, 200 d°. de pois ; Skey Kenrick & Comp. 14 piéces de toile. *Pour Maryland*, par Capel Hanburg, 15 quint. de plomb pour la chaſſe. *Pour la Côte d'Affrique*, par Williamſon, 15 quint. de fer fondu & de marchandiſes de papetterie ; J. Brazier, 6 quint. de fer fondu. *Pour l'Irlande*, par T. Gorman, 30 quint. de houblon & de graine de carvi (*a*).

PORT DE LONDRES.

Importations, du 24 Mars 1763.

Du Levant, pour Sam. Boſanquet, 4700 ℔ de ſoie écrue ; Willeams & Tho. Ewer, 900 ℔, d°. W. Sucllard, 1400 ℔, d°. J. March, 4700, d°. J. Solly, 5000, d°. Sam. & Williams Smith, 2 milliers, d°. Williams Cooper, 1600, d°. *De la Méditerranée*, pour Pez, 1515 douzaines de chapeaux ; Barrow & Comp. 1500 ℔ de capres. *De Gibraltar*, pour Bearſley, 8 tonneaux de vin. *De Liſbonne*, pour C. Forcman, 1 tonneau de vin ; Seward & Comp. 5 d°. Th. Forcman, 20 milliers d'oranges & de limons ; Hyelt & Comp. 15, d°. Ed. Moltley, 25, d°. *De Porto*, pour C. Forcman, 1 ½ tonneau de vin ; R. Alnult, 6 ½, d°. J. Toowmhend, 5, d°. J. Southby, 10, d°. Copper & Comp. 5, d°. *De Hambourg*, pour Williams Amſenck, 8180 ℔ d'émaux, 5 quintaux de feuilles de fer blanc ; Blacker & Comp. 15 quintaux de toile ; L. Mendes, 107 ℔ de ſoie écrue ; Abr. Norſa, 550, d°. N. Modigliani, 400, d°. J. E. & R. Payne, 46 quintaux de toile, 641 verges (*b*) de toile ouvrée ; Wilſon & Comp. 80 groſſes de boîtes à pilules. *De Peterſbourg*, pour Williams Woodmaſſ, 100 tonnes de fer. *De Guerneſay* pour And. Seton, 32 quintaux de ſavon, 8 tonneaux de vin. *De Hollande*, pour François Wiſhaw, 144 ℔ de vermillon, 156 d'émail, 8 groſſes de grelots ; Thom. Davis, 6 quintaux de livres ; Eduard Mann, 35 ℔ de rhubarbe. *De Dunkerque*, pour D. Barclay & fils, 25 piéces de batiſte. *De la Guadeloupe*, pour Mills & Comp. 756 galons de rum. *De la Jamaïque*, pour C. Parkiſon, 1008 galons de rum, 176 quintaux de ſucre ; Trecothick & Comp. 100 quintaux de ſucre. *De Gambie*, pour Rob. Brooke, 25 quintaux de cire, 4 tonneaux de bois de campêche. *De la Virginie*, pour Williams Hunter, 30 milliers de tabac ; Hyndrwan & Comp. 30 tonneaux de fer. *De Maryland*, pour Williams Perkins, 40 milliers de tabac ; Win Gowis, 164 peaux de daim ; J. Chriſtie, 8500 ℔ de tabac. *De Dublin*, pour Johnſon Iſwin & Bovrſtead, 76177 verges de toile d'Irlande ; Howard & Kirkman, 74446 verges, d°. Adair Jackſon & Comp. 62079, d°. Pooley & Fletcher, 58795, d°. Preſton & Fletcher, 41847, d°. Barton & Smith, 32948, d°. Vackfield Willelt & Comp. 26967, d°. Allen & Marlar, 24902, d°. Boctſeur & Comp. 31894, d°. Barclay & fils, 19996, d°. Pat Nettervilt, 15540, d°. Davidker & Comp. 15498, d°. Derghton & Oxley, 14263, d°. Henri Boyd, 5800, d°. Hill & Eſtgate, 5175, d°.

(*a*) *Carvi*, la plante qui la produit porte le même nom : on eſtime ſur-tout celle qui vient de Provence & de Languedoc.

(*b*) *Verge*, meſure des longueurs en Angleterre : il faut 128 verges & demie pour faire 100 aunes de Paris.

D'Edimbourg, le 26 Mars 1763.

Les Commiſſaires nommés par S. M. B. pour adminiſtrer les terres confiſquées en Ecoſſe, & annexées à la Couronne, par un acte de la 25^e^. année de George II, dans le deſſein de civiliſer les Montagnards Ecoſ-